

OKAMI

Journal de la Société d'Histoire d'Oka

Volume: II

N°: 2

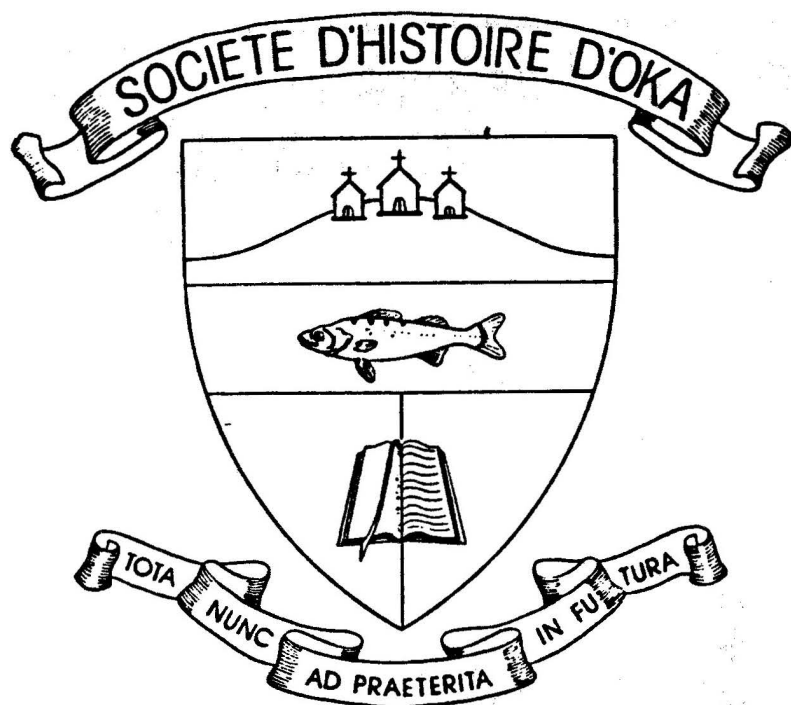
JUIN

Année: 1987



Société d'Histoire d'Oka Inc

C.P. 999, OKA, JON 1E0



Coupé, au Chef d'azur, une montagne d'or chargée de trois chapelles d'argent avec leurs croix de même.

Au Point d'Honneur, un doré en or posé en fasces dans un lac d'azur.

En Mi-Parli, à dextre d'argent et à senestre de gueule; sur le tout, un livre ouvert et séparé par un signal.

St. Augustin de Pease 1900

Publication: 4 fois par année.

ISSN 0835-5770

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

La photo de la page couverture est une peinture de M. Arthur Guindon, p.s.s. 1864 - 1923

Ce numéro d'Okami est rendu possible avec la générosité de M. Jean-Pierre Amiot, propriétaire de la Marina d'Oka. La Marina serait un ancien poste de traite de fourrure. Voir article aux pages 40, 41, 42 et au dos de la page couverture intérieure et extérieure

MEMBRES DU BUREAU DE DIRECTION POUR 1987

- | | |
|-------------------|--|
| 1- Président | M. Noël Pominville
408, rang l'Annonciation
Oka
JON 1E0 TEL. 479-6361 |
| 2- Vice-président | M. Pierre Constantin
9, rue de la Pinède
Oka
JON 1E0 TEL. 479-6173 |
| 3- Trésorière | Mme Fleurette Maisonneuve Fontaine
537, rang l'Annonciation
Oka
JON 1E0 TEL. 479-6271 |
| 4- Secrétaire | Mme Germaine Chené Raynauld
45, rue St-Jacques C.P. 63
Oka
JON 1E0 TEL. 479-8974 |
| 5- 1e Directrice | Mme Jeannine Landry Bastien
C.P. 610
Oka
JON 1E0 TEL. 479-6366 |
| 6- 2e Directeur | M. Réginald Rodrigue
21, rue St-Sulpice
Oka
JON 1E0 TEL. 479-8320 |
| 7- 3e Directeur | M. André de Pagès
10 1ère Ave, Terrasse Raymond
Oka
JON 1E0 TEL. confidentiel |
| 8- 4e Directeur | Père Louis-Marie Turcotte
Abbaye Cistercienne
1600, chemin Oka
Oka
JON 1E0 TEL. 479-8361 |
| 9- 5e Directrice | Mme Stella Dupuis-Mailhot
49, rue St-André
Oka
JON 1E0 Tel. 479-8806 |
| 10e 6e Directrice | Mme Johanne Doré de Pagès
10 1ère Avenue Terrasse Raymond
Oka
JON 1E0 Tel. confidentiel |

S O M M A I R E

Peinture de M. Arthur Guindon, p.s.s	1
Sommaire	1
Mot du président: M. Noel Pominville	2
Liste des membres pour 1987	4
Photo des membres du bureau de direction	6
Schéma de la conférence de M. Bruno Harel, p.s.s	6
Résumé de la conférence par Rémi Binette de L'Eveil	7
La paroisse d'Oka présente ses armoiries par André Dicaire du journal Courrier des Deux-Montagnes et Armoiries	9
Photo du Conseil municipal, etc	9
Signature d'un protocole avec la Société d'Histoire d'Oka par Benoît Bilodeau de L'Eveil et photo	10
En furetant ... la période pré-sulpicienne, Louis-Marie Turcotte	11
Histoire abrégée de la seigneurie des Deux-Montagnes par André de Pagès	18
Figure 1 Plan de Chaussegros de Léry	24
" 2 Plan de Vachon de Belmont	25
Appendice 1	27
Appendice 2	32
Notes et commentaires	35
Identification des jeunes sur la patinoire	36
Tante Eveline n'est plus (Eveline Legault Chené) + photo	37
Vieux papiers et texte de Fleurette Maisonneuve-Fontaine	38
Croisières sur le Lac des Deux-Montagnes	39
La Marina	40
Le commerce des fourrures: les prix	41
Photo de la Marina Oka Bar et des environs	42
Aménagement de La Marina	c3
Photo de La Marina Bar et annonces	c4

Suite de la page 5

110	LEGAULT	LILIANNE	Mme	O KANE	3297	rue Hochelaga	Montréal	H1W 1G8
111	LANTHIER	FELIX	M		3275	rue des Châteaux # 624	Chomedey Laval	H7V 3T3
112	LAUZON	MICHEL	Dr		96	rue Notre-Dame	Oka	JON 1E0
113	HUARD	THERESE	Mme		6755	31e Avenue	Laval Ouest	H7R 3N2
114	BEAUPRE	YVON	M		85	rue Notre-Dame	Oka	JON 1E0
115	BERTRAND	JACQUES	M		8878	rue Berri	Montréal	H2M 1P6
116	VEZINA	CLAUDE	M		11	rue St-Sulpice	Oka	JON 1E0
117	LANDREVILLE	GILLES	M		3	rue St-Sulpice	Oka	JON 1E0
118	LANDREVILLE	PAULE	Mme	BLAIN-	3	rue St-Sulpice	Oka	JON 1E0
119	CREE	LISE	Mme	CHARBONNEAU		c.p. 787	Oka	JON 1E0
120	LEONARD	MAURICE	M			rue St-Jn Baptiste	Oka	JON 1E0
121	GELINAS	GRATIE	M		316	rue Girouard	Oka	JON 1E0
122	ROUX	AUGUSTIN	Dr		9175	rue Madeleine	St-Benoît Mirabel	JON 1K0
123	SICOTTE	SYLVIE	Mme	GELINAS	314	rue Girouard C.P. 145	Oka	JON 1E0
HON	DEMERS	MARCEL, curé	M		181	rue des Anges c.p. 177	Oka	JON 1E0
HON	POMINVILLE	MICHEL, maire	M		2017	chemin Oka	Oka	JON 1E0
HON	SAUVAGEAU	FIDELE, abbé	Dom		1600	chemin Oka	Oka	JON 1E0
HON	OUELLETTE	JEAN, maire	M		183	rue des Anges c.p. 369	Oka	JON 1E0
HON	FAUBERT	VICTORINE	Mme	POMINVILLE	9100	rue Dumouchel	St-Benoît	JON 1K0
HON	GAUTHIER	ROSARIO	M		301	rue Laurier Ouest # 9	Montréal	H2T 2N3

MOT DU PRESIDENT

Chers Amis de l'Histoire,

C'est avec un plaisir renouvelé que je vous reviens avec la présentation de cet "Okami" du printemps.

C'est avec beaucoup de joie et de satisfaction que nous accueillons de nouveaux adhérents à notre Société d'Histoire.

Votre fidélité nous fait chaud au coeur ainsi que l'adhésion inattendue de certains membres que nous étions loin de compter parmi nous. Qu'ils soient les bienvenus tous quelque'ils soient, car chacun peut apporter sa quote-part à cette Société locale d'Histoire.

Plusieurs d'entre-vous ont eu le plaisir d'assister à notre premier souper-causerie vers la mi-mars. Ayant eu le privilège d'avoir comme invité d'honneur et conférencier le Rév. Père Bruno Harel p.s.s., archiviste chez les Sulpiciens, nous avons pu recevoir un bref historique de nos origines.

Pour ceux qui n'ont pu y assister, les journaux locaux en ont fait un bon compte rendu. Chapeau bas à Mme Fleurette Maisonneuve Fontaine et à ses collaborateurs qui ont rendu possible la réalisation de cet événement.

Parmi mes commentaires sur les faits écoulés, il en est un qui mérite d'être signalé d'une façon particulière, c'est celui du dévoilement des Armoiries de la Municipalité de la Paroisse d'Oka, ainsi que la signature du protocole d'entente entre la Municipalité de la Paroisse d'Oka et la Société d'Histoire d'Oka pour l'utilisation de locaux comme Siège Social à la Maison Bédard.

En termes populaires, on a aménagé vers la fin du mois d'avril 1987 et dans un avenir un peu plus lointain, on prendra officiellement la "Crémaillère".

Comme suite logique de la Conférence du Père Harel sur la période sulpicienne et la Seigneurie du Lac des Deux-Montagnes il vous sera possible avec le présent numéro de vous retremper dans la période "Pré-Sulpicienne" avec un article de fond du père Louis-Marie Turcotte traitant de la population Amérindienne en Amérique du Nord.

Evidemment ceci est très loin dans le temps ... Nous sommes donc rendus à des déductions; l'imprimerie n'étant pas inventée dans ce temps-là, il faut s'en remettre aux études spécialisées sur la question et se croiser les doigts, car on ne peut rien y changer.

Je n'ai pas la prétention de vous monter un bateau ...
mais par l'imagination on peut^{se} référer aux cageux (raftmans),
les canots, et à la navigation de plaisance d'aujourd'hui.

Oka, ayant l'avantage d'être situé en bordure d'un plan
d'eau naturel, respectable, le lac des Deux-Montagnes et la
rivière Outaouais adjacent au fleuve St-Laurent, cette
situation, dis-je, devait jouer et joue encore aujourd'hui un
rôle très important dans notre histoire.

Laissons ces commentaires et allons ensemble parcourir ce
présent numéro de notre Okami.

Comme moi, vous en conviendrez, sans cette équipe sans
pareille de collaborateurs. il ne serait pas possible de
publier quoi que ce soit.

Merci à ceux-ci qui travaillent dans l'ombre, ils sont
merveilleux, vous en conviendrez.

Merci sincère,

Noël Pominville
Votre président

Noël Pominville,
Société d'Histoire d'Oka Inc.
Case Postale 999
Oka
JON IEO



Quai et phare

Traversier, Lac des Deux-Montagnes, Oka - Via Como

Photo par Studio Germain Beauchamp & fille Inc., St-Eustache.

MEMBRES DE LA SOCIETE D'HISTOIRE D'OKA POUR 1987

Nm	NOM	PRENOM	TIT	FILLE	NO	RUE	PAROISSE	CODE
001	POMINVILLE	NOEL	M		407	rang Annonciation	Oka	JON 1E0
002	GOYER	MICHEL	M		460	rang Annonciation	Oka	JON 1E0
003	DAGENAIS	ANDREE	Mme		350	rang Ste-Germaine	Oka	JON 1E0
004	QUINTAL	MICHELE	Mme		35	rue des Chènes	Oka	JON 1E0
005	VARIN	NICOLE	Mme	GABORIAULT-	302	rang Ste-Germaine	Oka	JON 1E0
006	VARIN	HAROLD	M		302	rang Ste-Germaine	Oka	JON 1E0
007	DELORME	ANDREE	Mme		448	rang Annonciation	Oka	JON 1E0
008	DAOUST	LILIAN	Mme	GRISCTI-	56	rue St-Dominique	Oka	JON 1E0
009	LAFRAMBOISE	JEAN-LOUIS	M		1975	chemin Oka c.p. 666	Oka	JON 1E0
010	RICHER	LAURETTE	Mme	BOUTIN-	3355	chemin Reine-Marie	Montréal	H3V 1A5
011	BELLEMARE	CECILE	Mme	LADOUCEUR-	6340	rue St-Vallier	Montréal	H2S 2P5
012	EMOND	MICHEL	M		125A	rue Notre-Dame	Oka	JON 1E0
013	QUEVILLON	EVELINE	Mme	LANTHIER-	65	rue St-Paul c.p. 843	Oka	JON 1E0
014	POMINVILLE	MADELEINE	Mme	BRUNET-	2400	chemin Oka app.311	Deux-Montagnes	J7R 1P1
015	LEGER	JEAN-PIERRE	M			C.P. 51	St-Jérôme	J7Z 5T7
016	THEORET	RENE	M		204	rue St-Michel	Oka	JON 1E0
017	FONTAINE	BERNARD	M		537	rang Annonciation C.P. 928	Oka	JON 1E0
018	TURCOTTE	LOUIS-MARIE	P.		1600	chemin Oka	Oka	JON 1E0
019	BOIVIN	ANDRE	M		34	rue St-Jean-Baptiste	Oka	JON 1E0
020	DUQUETTE	JEAN	M		136	rue Houle	St-Eustache	J7P 2L6
021	LE BOULENGE	MARC	M		550	Côte Rouge	Oka	JON 1E0
022	LE BOULENGE	ANNETTE	Mme		550	Côte Rouge	Oka	JON 1E0
023	LIMOGES	GILLES	M		6550	rue De La Roche	Montreal	H2S 2E3
024	LIMOGES	HELENE	Mme	BELLEMARRE-	6550	rue De La Roche	Montréal	H2S 2E3
025	BELLEMARRE	HELENE	Mme	LAMARRE-	341	rue du Régent	Deux-Montagnes	J7R 3V7
026	GELINEAU	BENOIT	M		10481	route 148	Ste-Scholastique	JON 1S0
027	VAILLANCOURT	GILLES	M		139	rang St-Isidore Sud	Oka	JON 1E0
028	LEGAULT	CLAIRE	Mme	CHENE-	280	rue St-Michel	Oka	JON 1E0
029	MASSON	GERARD	M		51	rue Notre-Dame	Oka	JON 1E0
030	RAYNAULD	GERMAINE	Mme	CHENE-	45	rue St-Jacques c.p. 63	Oka	JON 1E0
031	MARINIER	CECILE	Mlle		401	rue de l Accueil #460	St-Eustache	J7E 5X7
032	PHARAND	SERGE	M		30	rue Lambert	Oka	JON 1E0
033	MAILHOT	STELLA	Mme	DUPUIS-	49	rue St-Andre	Oka	JON 1E0
034	MAILHOT	CHRISTIAN	M		1376	chemin Oka	Oka	JON 1E0
035	ARSCOTT	CATHERINE	Mlle		201	des Pins c.p. 306	Oka	JON 1E0
036	RODRIGUE	REGINALD	M		21	rue St-Sulpice c.p. 719	Oka	JON 1E0
037	DAOUST	MARIE	Mme		96	rue Annonciation	Oka	JON 1E0
038	LAVIGNE	JUDE B.	M		10	chemin des Arpents Verts	Oka	JON 1E0
039	ST-DENIS	PRUDENTIENNE	Mme		189	rang Ste-Sophie	Oka	JON 1E0
040	RIVEST	MARGUERITE	Mme	BRANCHAUD-	286	rue St-Michel	Oka	JON 1E0
041	DUPLESSIS	GILLES	M		12	rue Tranchemontagne	Oka	JON 1E0
042	RODRIGUE	MARIE-PAULE	Mme	PARADIS	21	rue St-Sulpice c.p. 719	Oka	JON 1E0
043	MARINIER	ROGER	M		144	rue Mgr Prevost	St-Eustache	J7P 2L4
044	MARINIER	LOUISE	Mme	CHOUINARD-	344	rue Mgr Prevost	St-Eustache	J7P 2L4
045	DERMINE	JEANNE	Mme	MARINIER-	5135 A	rue Charlemagne	Montreal	H1X 2H4
046	PAINCHAUD	MARIE	Mme	MARINIER-	350	Côte Vertu #404	Ville St-Laurent	H4N 1E2
047	BELZILE	BENOIT	M		11	rue Carignan	Oka	JON 1E0
048	BELZILE	LISE	Mme	CHENE-	11	rue Carignan	Oka	JON 1E0
049	PAGES	ANDRE DE	M		10	1e ave Terrasse Raymond	Oka	JON 1E0
050	PAGES	JOHANNE	Mme	DORE- DE	10	1e ave Terrasse Raymond	Oka	JON 1E0
051	QUELLETTE	LISE	Mme	CARRIERE-	69	rue St-Paul	Oka	JON 1E0

052	WHALEN	MADELEINE	Mme	,35	,rue St-Sulpice	,Oka	,JON 1E0
053	CHENE	FRANCE	Mme	,62	,rue Olier	,Oka	,JON 1E0
054	BERUBE	MARC	DR	,313	,rue Renaud	,St-Eustache	,J7R 2C8
055	BASTIEN	JEANNINE	Mme	,	,C.P. 610	,Oka	,JON 1E0
056	POMINVILLE	FLORE	Mme	,408	,rang Annonciation	,Oka	,JON 1E0
057	POMINVILLE	GINETTE	Mme	,25	,rang St-Hyppolite	,Oka	,JON 1E0
058	THEORET	MARCEL	M	,556	,rang Annonciation c.p. 466	,Oka	,JON 1E0
059	PROULX	GERMAINE	Mme	,53	,rue St-Jacques	,Oka	,JON 1E0
060	ARBIC	GERTRUDE	Mme	,99	,rue Notre-Dame	,Oka	,JON 1E0
061	MONDOR	RACHEL	Mme	,54	,rue Annonciation	,Oka	,JON 1E0
062	LEGAULT	ARTHUR	M	,45	,rue St-Jacques c.p. 63	,Oka	,JON 1E0
063	CHENE	PHILIPPE	M	,151	,rue St-Jean-Baptiste	,Oka	,JON 1E0
064	CHENE	EVELINE	Mme	,45	,rue St-Jacques c.p. 63	,Oka	,JON 1E0
065	JONCAS	ROSE-MARIE	Mme	,	,Lac Montjoie	,St-Denis-de-Brompton	,JOB 2P0
066	CHENE	IRENE	Mlle	,54 A	,rue Annonciation	,Oka	,JON 1E0
067	CONSTANTIN	PIERRE	M	,9	,de la Pinède	,Oka	,JON 1E0
068	CHARTRAND	RAYMONDE	Mme	,239	,rang St-Jean	,St-Placide	,JOV 2R0
069	OUELLETTE	SYLVIE	Mlle	,3092	,rue Linton app. 8	,Montréal	,H3S 1S3
070	LAPENSEE	PIERRE	M	,1975	,Sauriol	,Montréal	,H2B 1E2
071	CHENE	LORETTA	Mme	,57	,rue St-Denis	,Oka	,JON 1E0
072	CHENE	FRANCOIS	M	,57	,rue St-Denis	,Oka	,JON 1E0
073	CORBEIL	DOROTHEE	Sr	,1	,rue St-Joachim	,Pointe-Claire	,H9S 4N9
074	SAURIOL	PAULINE	Sr	,17255	,rue Julie	,Pierrefonds	,H9S 3L4
075	BOILEAU	GILLES	M	,246	,rue Houle	,St-Eustache	,J7P 2L7
076	CADIEUX	PAULINE	Mme	,78	,rue St-Jean-Baptiste	,Oka	,JON 1E0
077	CARRIERE	ADRIENNE	Mme	,95	,rue St-Paul c.p. 163	,Oka	,JON 1E0
078	PAQUIN	YVON	M	,40	,rue St-Eustache	,St-Eustache	,J7R 2K9
079	LABERGE	ANTOINETTE	Mme	,83	,rue St-Jn-Baptiste cp.221	,Oka	,JON 1E0
080	LABERGE	PAUL-EMILE	M	,83	,rue St-Jn-Baptiste cp.221	,Oka	,JON 1E0
081	CADIEUX	JULES	M	,1275	,rue Chambéry	,Mascouche	,J7K 2B7
082	CADIEUX	DANIELLE	Mme	,178	,rue Dumoulin, #5	,St-Eustache	,J7R 2P7
083	LAFRANCE	MADELEINE	Mlle	,90	,rue St-Jn-Baptiste cp.946	,Oka	,JON 1E0
084	DICAIRE	COLETTE	Mme	,75	,rue St-Jn-Baptiste cp.427	,Oka	,JON 1E0
085	GRATTON	ANDRE	M	,5	,rue Lafontaine c.p. 10	,Oka	,JON 1E0
086	PROULX	RAYMOND	M	,59	,1 ave Ter. Raymond cp.975	,Oka	,JON 1E0
087	PIERRE	MARINIER	M	,87	,rue St-Jean-Baptiste	,Oka	,JON 1E0
088	GEOFFRION	ANNE-CLAUDE	Mme	,382	,rue Girouard	,Oka	,JON 1E0
089	TERRIEN	GASTON	M	,22	,rue St-Paul	,Oka	,JON 1E0
090	BENARD	GERARD	M	,cp.480	,pensionnat Mt La Mennais	,Oka	,JON 1E0
091	BERUBE	LUCE	Mme	,2441	,rue Guillaume	,Jonquière	,G7S 3X7
092	MARINIER	NOELLA	Sr	,12	,rue Dahlia	,Dorval	,H9S 3N2
093	BLOUIN	HUGUES	Dr	,1985	,chemin Oka	,Oka	,JON 1E0
094	QUEVILLON	JACQUES	M	,1993	,chemin Oka c.p. 343	,Oka	,JON 1E0
095	BASTIEN	JACQUES	M	,	,C.P. 610	,Oka	,JON 1E0
096	BASTIEN	PHILIPPE	M	,43	,rue Ste-Thérèse c.p.238	,Oka	,JON 1E0
097	PERRON	RACHEL	Mme	,60	,rue St-Jean-Baptiste	,Oka	,JON 1E0
098	ARSCOTT	FRANCOISE	Mlle	,201	,rue des Pins	,Oka	,JON 1E0
099	FONTAINE	FLEURETTE	Mme	,537	,rang Annonciation cp. 928	,Oka	,JON 1E0
100	LAFONTAINE	NATHALIE	Mlle	,27	,10e ave	,Deux-Montagnes	,J7R 3N3
101	BELLAVANCE	MADELEINE	Mme	,43	,rue St-Paul	,Oka	,JON 1E0
102	MAILHOT	EDDY	M	,35	,rue Ste-Thérèse c.p. 721	,Oka	,JON 1E0
103	PERILLARD	PAUL-EMILE	M	,279	,rue St-Michel	,Oka	,JON 1E0
104	PERILLARD	GEORGES	M	,281	,rue St-Michel	,Oka	,JON 1E0
105	LALONDE	PIERRE	M	,75	,rue St-Paul	,Oka	,JON 1E0
106	RIEL	ANDREE	Dr	,135 A	,rue Notre-Dame c.p. 341	,Oka	,JON 1E0
107	BINETTE	HENRI	M	,45	,rue Ste-Thérèse	,Oka	,JON 1E0
108	BINETTE	IRENE	Mlle	,12	,Terrasse Delaunais r.r.1	,Oka	,JON 1E0
109	FAUBERT	FRANCOISE	Mlle	,239	,rue Deguire c.p. 527	,Ville St-Laurent	,H4N 1P2

LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE D'OKA REÇOIT

Les membres de la Société d'Histoire d'Oka ont participé lundi dernier, au souper-conférence: Louis-Marie Turcotte

, Réginald Rodrigue, Germaine Chéné-Raynaud, Stella Dupuis-Mailhot, Jeanne Landry Bastien, Fleurette Maisonneuve-Fontaine, André Depages, Johanne Depages, Noël Pominville président, et Pierre Cosntantin vice-président.



(Photo: R. Anessey)

Le Séminaire de Saint-Sulpice et
la Seigneurie du Lac-des-Deux-Montagnes

- 1 - M. Jean-Jacques Olier, le Séminaire et la Nouvelle-France.
M. Olier s'intéresse à la Nouvelle-France, participe à la fondation de Villemarie et envoie des prêtres en 1657.
Qualités des sujets qui viennent au Canada.
- 2 - Saint-Sulpice et les missions auprès des Amérindiens.
Quelques étapes: la Mission de la Montagne, le Sault-au-Récollet et enfin le Lac-des-Deux-Montagnes.
- 3 - Etapes de la concession du Lac-des-Deux-Montagnes.
Le gouverneur Rigaud de Vaudreuil, le Conseil d'Etat, Louis XV et les deux augmentations. Donc trois parties différentes.
Mme d'Ailleboust d'Argenteuil. Conditions des concessions.
- 4 - Ministère auprès des Indiens. Deux communautés les Algonkins et les Iroquois, différences.
Façon de procéder des Seigneurs: usufruit seulement. Conflits.
Ministère et animation.
- 5 - Développement de la Seigneurie après 1780 par des concessions.

Bruno Harel

Bruno Harel, p.S.S.
archiviste

Souper-causerie de la Société d'histoire d'Oka

Le Séminaire de Saint-Sulpice et la Seigneurie du Lac-des-Deux-Montagnes

Le père Bruno Harel, p.s.s., a fourni une véritable leçon d'histoire sur le Séminaire de Saint-Sulpice et sur la Seigneurie du Lac-des-Deux-Montagnes aux membres de la Société d'histoire d'Oka le 23 mars dernier au restaurant Au pied du feu.

-Rémi Binette

Comme plusieurs membres et leurs invités ont décidé d'assister à ce souper-causerie, l'organisatrice, Mme Fleurette Maisonneuve-Fontaine, a décidé de tenir deux soupers-causeries, le père Harel acceptant de répéter sa conférence. Le président de la Société d'histoire, M. Noël Pominville, a présenté le conférencier.

Le président-fondateur de la Société d'histoire d'Oka a commencé par poser une question: «Combien de fois ne nous sommes-nous pas interrogés sur ce que pouvait représenter l'Amérique avant la venue des Européens?» Puis, reprenant l'histoire avec la venue de Christophe Colomb sur les rives de l'Amérique, accueilli par des Amérindiens et par la suite Jacques Cartier, accostant à Gaspé, toujours accueilli par les premiers habitants du pays, Champlain a suivi avec la fondation de Québec. Et, avec la fondation de Ville-Marie, nous retrouvons encore des Amérindiens.

«Évidemment, tous ces Européens n'ont pas inventé la terre, car si elle était découverte pour eux, elle ne l'était certainement pas pour toutes ces gens qui vivaient en Amérique et que je nommerais Amérindiens», a poursuivi M. Pominville. Selon le président de la Société d'histoire d'Oka,

«le clergé, représenté par la compagnie de Saint-Sulpice, ne fut pas étranger à l'implantation de la chrétienté en cette terre d'Amérique».

«Comme nos origines sont liées à l'histoire de la fondation de Ville-Marie et de ses banlieues, aussi sera-t-il intéressant d'entendre un homme qui détient la clé du «grenier aux souvenirs» à la communauté de Saint-Sulpice de Montréal, filiale de celle de l'Europe et qui saura certainement nous intéresser sur ce sujet», a continué M. Pominville. Et, il a présenté le conférencier, M. Bruno Harel, archiviste de Saint-Sulpice de Montréal.

Trois siècles et demi

Dans sa conférence, M. Harel a passé trois siècles et demi d'histoire à partir de la fondation du Séminaire de Saint-Sulpice de Paris le 29 décembre 1647 par M. Jean-Jacques Olier jusqu'à aujourd'hui. Dès 1657, la compagnie de Saint-Sulpice s'est intéressée à Ville-Marie, en y envoyant des prêtres. M. Harel a précisé que M. Olier appartenait à une famille riche, son père étant intendant du roi. A ce moment, le roi nommait les évêques, les abbés, les prieurs et ainsi de suite.

Contestataire, M. Jean-Jacques Olier s'est retiré avec des prêtres afin de fonder un séminaire. «Il a trouvé une formule où les prêtres se consacreront à la formation des prêtres dans les grands séminaires», a dit M. Harel. En 1657, Maisonneuve et Jeanne-Mance ont quitté le Canada afin de retourner en France et par la suite, des sulpiciens se sont rendus en Nouvelle-France.

(À suivre)

À la fin du premier compte rendu, il a été question du retour en France de Jeanne-Mance et de Maisonneuve et de la venue de sulpiciens en Amérique. Ainsi, dès 1657, les prêtres du Séminaire de Saint-Sulpice de Paris ont exercé leur ministère «auprès des «Sauvages» qui campent le long de la Commune, au sud de la ville de Ville-Marie». Par la suite, en 1668, ils ont établi une mission à Kenté près de Kingston sur les rives du lac Ontario et, en 1676, les sulpiciens ont parti la mission du Fort de la Montagne (Grand Séminaire de Montréal, rue, Sherbrooke) et enfin, en 1692, ils ont fondé la mission de Notre-Dame-de-Lorette au Sault-au-Récollet.

Les concessions

Le 17 octobre 1717, Philippe de Rigaud de Vaudreuil, gouverneur et Michel Bégon, intendant, concèdent un fief de trois lieues et demi sur trois lieues au Séminaire de Saint-Sulpice de Paris. Le 27 avril 1718, Louis XV a ratifié cette concession au Lac-des-Deux-Montagnes. En 1733 et en 1735, ce territoire est agrandi.

Cependant, le 24 mars 1721, Marie-Louise Denis de La Ronde, veuve de Pierre d'Ailleboust d'Argenteuil, a contesté la limite ouest de la Seigneurie du Lac-des-Deux-Montagnes. Sa maison seigneuriale est d'ailleurs bâtie en plein village actuel d'Oka à dix kilomètres des limites de sa seigneurie et le 17 juillet 1744, le seigneur de la Seigneurie des Mille-Iles, Eustache Dumont, dit Lambert, a réclamé l'arpentage de la limite est et du cordon, rencontre des deux augmentations».

Vie de la mission

Puis, M. Harel a parlé de la vie de la mission. Cette vie n'est pas facile. «Les Amérindiens et les missionnaires se déplacent à la fin de l'hiver 1721 et s'établissent au fond de la baie». On a préparé fort, chapelle, habitation des missionnaires, maison pour les religieuses et ainsi de suite.

Il existe deux communautés d'Amérindiens au Lac: les Iroquois, sédentaires et cultivant les terres qui leur sont prêtées et les Algonquins, nomades et qui partent avec leur famille à l'automne pour revenir au printemps. Les Iroquois sont donc de meilleurs agriculteurs et cultivent les deux tiers des terres. En général, un missionnaire travaille avec les Iroquois et un autre avec les Algonquins, dans deux villages différents. Les sulpiciens parlent au moins une langue aborigène et certains deviennent, selon M. Harel, de brillants spécialistes des langues et des dialectes amérindiens. En 1749, M. François Piquet, p.s.s., fonde la mission de la Présentation pour les Iroquois près du lac Ontario (Ogdensburg).

Des contestataires

Les Iroquois sont devenus contestataires après la conquête anglaise et ont voulu être reconnus comme les propriétaires de la Seigneurie comme les Amérindiens de Lorette, de Sault-Saint-Louis et de Saint-Régis. Cependant, les autorités anglaises ont reconnu la propriété du Séminaire de Saint-Sulpice. Et, selon M. Harel, les relations avec les blancs qui commencent à coloniser la Seigneurie n'améliorent pas la situation.

Quelques statistiques: en 1823, au village, nous retrouvons 169 Canadiens, 309 Iroquois, 253 Algonquins, 220 Nipissings, 76 Outaouais et de 1801 à 1831, on a cultivé 1-300 arpents. Des confrontations surviennent sur l'emploi des terres, les permis d'abattre les arbres et d'entailler les érables.

Des conversions au protestantisme amènent la construction d'un temple protestant en 1875. L'église catholique et le presbytère d'Oka sont incendiés le 15 juin 1877. Et, en 1880, des Indiens partent pour la Macaza et le canton de Gibson, district de Muskoka, en Ontario. Le dernier procès donne un jugement favorable au Séminaire en 1912.

Colonisation par les blancs

Avant la conquête, les blancs ont été peu nombreux dans la Seigneurie. En plus du commandant et des soldats, nous retrouvons des commerçants et des employés du Séminaire. Le Séminaire a concédé des terres dont une à la famille Raizenne.

Mais, après la conquête, une exploitation systématique a commencé. De 1774 à 1800, le Séminaire a procédé à 721 concessions et de 1800 à 1840 à 586, pour un total de 1 328 lots dans la Seigneurie, à part le domaine

réserve aux Indiens. Et en 1880, le Séminaire de Saint-Sulpice a mis 1 000 acres de terre à la disposition des Cisterciens de la Trappe de Bellefontaine, en France. Et, les sulpiciens ont vendu leur domaine en 1936.

Des remerciements sincères

Appelé à remercier le conférencier, dom Fidèle Sauvageau, abbé de la Trappe d'Oka, s'est dit «très flatté d'avoir à remercier le conférencier». Faisant une allusion à une partie des propos de M. Harel où il distinguait un sulpicien d'un trappiste,

avec humour, le père abbé a lancé: «J'ajouterais qu'un sulpicien ça parle et qu'un trappiste, par définition, ça ne parle pas.»

Après avoir noté l'humour et la solidité des propos tenus par M. Harel, dom Sauvageau a rappelé le don des sulpiciens aux Trappistes et il a tenu à remercier les sulpiciens qui ont permis aux trappistes de s'établir à Oka. Enfin, organisée par Mme Fleurette Maisonneuve-Fontaine, cette soirée s'est déroulée dans une ambiance fleurie grâce à la compagnie aérienne néerlandaise KLM, représentée par l'époux de Mme Fontaine, qui a fourni les tulipes de Hollande sur les tables des membres de la Société d'histoire et de leurs invités.



(Photo Michel Chartrand)

Nous reconnaissons M. Bruno Harel, p.s.s. et conférencier, M. Noël Pominville, président de la Société d'histoire d'Oka, Mme Fleurette Maisonneuve-Fontaine, organisatrice du souper-causerie et dom Fidèle Sauvageau, abbé de la Trappe d'Oka, qui a remercié le conférencier.

L'ÉVEIL, 1er avril 1987 Page 7

Page 34 L'ÉVEIL, 5 avril 1987



(Photo R. Ames)

Quelques participants au souper-conférence de la Société d'Histoire d'Oka, le président Noël Pominville et son fils Michel, maire de la Paroisse d'Oka.

La Paroisse d'Oka présente ses armoiries - 9 -

Par André Dicalre

Le maire Michel Pominville a dévoilé les armoiries de la municipalité de la paroisse d'Oka en présence des membres du conseil et de quelque 25 invités, mardi soir dernier.

Pour débiter, le maire a souhaité la bienvenue aux citoyens présents. Il a signalé la présence de Don Fidel Sauvageau, père abbé de la trappe d'Oka. M. Pominville a rappelé que depuis 1985, la municipalité a obtenu cession du ministère des Loisirs de la chasse et de la pêche, des deux maisons et de leurs dépendances que la municipalité peut maintenant utiliser.

Bénédiction

Le maire a invité Don Fidel Sauvageau à bénir les locaux. En représentant Don Fidel, il a précisé que c'était un honneur et un privilège que d'avoir sa présence à cette fête. Don Fidel a dit que c'était avec une grande joie qu'il était là. Il

a ensuite procédé à la bénédiction des locaux ainsi qu'à celle des gens présents.

Armoiries

Le maire a ensuite dévoilé les armoiries. Elles illustrent l'histoire de la municipalité et rappellent l'existence des deux races qui vivent dans la municipalité.

M. André De Pagès a d'abord fait l'histoire des armoiries à travers les temps. Puis, il a donné les raisons pour lesquelles une municipalité se dote d'armoiries. Sur la première partie, sont représentées les armoiries proprement dites, la deuxième partie appelée "cri" se trouve au dessus des armoiries et identifie la municipalité.

La troisième pièce se trouve au-dessous des armoiries sur laquelle se trouve la devise de la paroisse d'Oka: "semaillies bénies-moissons florissantes".

Symboles

La partie du haut est de première importance car le passé his-



Paroisse d'Oka:

DÉVOILEMENT DES ARMOIRIES

La corporation municipale de la Paroisse d'Oka a présenté cette semaine les armoiries de la municipalité au cours d'une réception. Les conseillers René Masson, Yvan Patry, Don Fidel Sauvageau, le conseiller Jean Dagenais, le maire Michel Pominville, le président de la Société d'Histoire d'Oka Noël Pominville, la conseillère Madeleine St-Jacques, M. André de Pagès et le conseiller Paul Clément.

torique de la paroisse y est inscrit.

L'azur représente le fond de l'écu c'est à dire l'étendue sur laquelle repose les autres pièces et couleurs du blason. Les deux montagnes propre à la paroisse d'Oka sont baignées par le lac des Deux Montagnes.

Au sommet de la plus haute montagne, figurent trois chapelles d'argent. Elles symbolisent l'implantation d'une communauté humaine et

chrétienne en ce lieu. Ces constructions possèdent des portes pour permettre aux fidèles de venir y prier. Sur la droite, une fleur de lys est représentée dédoublée de pourpre et d'or.

La partie basse est appelée Nombril et pointe. La couleur verte comme l'herbe et les feuilles des arbres symbolisent la terre fertile. La gerbe illustre la vocation première de la population de cette région: l'agriculture. L'épis d'or est la manifestation de l'abondance de ce dur travail. Le

lien d'or glorifie le travail de l'agriculteur et la richesse de la terre qu'il cultive.

Interprétation

M de Pagès a ensuite donné deux courtes interprétations de la devise, qui se rejoignent et se complètent dans l'ensemble de la sentence, c'est à dire: "la semence et la récolte sous ses formes les plus conventionnelles: Humaine et Végétale".



Voici le texte que nous lisons sur le blason:

Coupé au 1er d'azur à la montagne de tenné baignée par une étendue d'eau d'azur ondée d'argent.

Au sommet: trois chapelles d'argent ouvertes de sable avec leurs croix d'argent. Accostée à senestre d'une fleur de lys dédoublée, à destre de pourpre et à senestre d'or.

Coupé au deuxième, en pointe de sinople à la gerbe de blé de pourpre aux épis d'or liée d'or.

Signature d'un protocole avec la Société d'histoire d'Oka

La paroisse d'Oka dévoile ses armoiries

Dans le cadre d'une cérémonie, pendant laquelle se sont succédés la bénédiction de la maison Bédard et la signature d'un protocole d'entente avec la Société d'histoire d'Oka, le maire de la paroisse d'Oka a dévoilé, mercredi dernier, les armoiries que vient de se donner sa municipalité.

Benoît Bilodeau

«Le but premier de ces armoiries est de donner à la municipalité de la paroisse d'Oka l'instrument nécessaire pour la personnaliser en faisant apparaître son caractère original

et ce, en s'appuyant sur son passé historique et un présent fécond et réaliste», a commenté le concepteur de ces armoiries M. André de Pagès, lorsqu'il a expliqué, en long et en large, l'interprétation que devront faire les citoyens de la paroisse d'Oka de leurs armoiries.

Ces armoiries, dans lesquelles son concepteur a jugé important d'évoquer les deux montagnes, le lac des Deux-Montagnes, les trois chapelles du calvaire d'Oka, la fleur de lys, le pouvoir exercé par les Sulpiciens, la Seigneurie du Lac des Deux-Montagnes et la vocation agricole de la muni-

cipalité, est également accompagnée d'une devise: *Semina benedicta - Segetes Opimae* (Semailles bénies - Moissons florissantes).

Cette devise, a expliqué M. de Pagès, a une double explication. D'abord, les «semailles bénies» représentent les colons et les voyageurs qui se sont installés sur les terres «bénies» des Sulpiciens. «Ils sont donc, en termes nuancés, la semence bénie» qui a fait germer une moisson humaine florissante qui est le cœur de la paroisse d'Oka», a mentionné M. de Pagès.

Quant aux «moissons florissantes», c'est cette

terre que les colons ont déchiffrée et préparée pour la rendre apte à recevoir les semences. «C'est de cette terre plantée de semences que naissent à chaque année les fruits d'une moisson toujours plus florissante», a dit le concepteur de ces armoiries.

De son côté, le maire Michel Pominville s'est dit heureux de dévoiler les armoiries que sa municipalité vient de se donner. «Il était nécessaire de se doter d'un tel instrument de représentation. C'est un symbole important, qui reflète bien une partie de notre histoire, a commenté le maire de cette municipalité fondée en 1918 sous le nom de Partie nord de la paroisse de l'Annonciation, pour devenir, depuis 1968, la paroisse d'Oka.

Le dévoilement de ces armoiries a été précédé, quelques instants plus tôt, par la bénédiction de la maison Bédard par le révérend père abbé de l'Abbaye cistercienne de la Trappe d'Oka, Dom Fidèle Sauvageau. Ce dernier a profité de cette courte cérémonie pour bénir également Mme Rachel Masson, qui est née dans la maison Bédard.

La maison Bédard, que la municipalité de la paroisse d'Oka a sauvée de la destruction en s'en por-

tant acquéreur en 1985 et qui a depuis été réaménagée, sert maintenant de salle de délibérations pour les membres du conseil, de même que de salles rencontrées pour les organismes locaux. L'un d'eux, la Société d'histoire d'Oka, occupera d'ailleurs l'un des locaux de la maison Bédard, pour la somme symbolique d'un dollar.

Le président du jeune organisme, M. Noël Pominville, étreigné par l'émotion lors de la signature du protocole d'entente avec la paroisse d'Oka, n'a pas manqué de remercier les membres du conseil municipal pour ce geste. «Je puis vous assurer que ce local sera utilisé pour le plus grand bien de la collectivité et que directives précises seront données à tous nos membres de ne pas s'impliquer dans des polémiques de la politique active, source fréquente de dissensions», a déclaré le président de la Société d'histoire d'Oka, avant d'apposer sa signature au bas du protocole d'entente.



(Photo Michel Chartrand)

Le maire de la paroisse d'Oka, M. Michel Pominville, a signé le protocole d'entente donnant l'autorisation à la Société d'histoire d'Oka d'utiliser l'un des locaux de la maison Bédard pour ses activités. Le président et la trésorière de l'organisme, M. Noël Pominville et Mme Fleurette Masson, de même que le secrétaire-trésorier de la paroisse d'Oka, M. Jean-Pierre Quévillon, assistent à cette scène.

L'Eveil, 3 mai 1987, p. 5

La photo des membres du Conseil de la page 6 est extraite du Courrier-Deux-Montagnes - 29 mars 1987 - p. 1.

EN FURETANT ... LA PERIODE PRE-SULPICIEENNE

Le 23 mars dernier, la Société d'Histoire d'Oka avait un souper-causerie et le conférencier M. Bruno Harel, p.s.s. nous parla du "Séminaire de Saint-Sulpice et la Seigneurie du Lac -des-Deux-Montagnes". M. Rémi Binette a fait un compte rendu de cette conférence dans L'Eveil des 1er avril, p. 7 et 5 avril p. 34.

Lorsque nous lisons l'histoire soit du Canada, Québec ou encore Oka, il y a différentes interprétations des faits. Nous constatons qu'il existe plusieurs versions des faits: celle des Indiens anglophones, celle des Indiens francophones, celle des Blancs francophones, celle des Blancs anglophones. Du côté missionnaire et du côté laïque, l'interprétation de l'histoire n'est pas toujours la même. Chacun pense avoir la meilleure solution. Alors il est bon de voir ces opinions différentes.

A Oka, on nous parle des problèmes avec Mme d'Argenteuil et les Amérindiens. Donc il y avait des occupants à Oka en 1721, c'est pourquoi nous parlerons de la période pré-sulpicienne.

Voici en premier lieu les sources bibliographiques pour cet article:

Le patrimoine historique de la région d'Oka par Sylvie Lalonde, ethnologue-naturaliste, octobre 1985, 102 p. . Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Parc Paul-Sauvé. Oka

Histoire agricole de la région d'Oka par Jocelyne Morin, agronome, octobre 1985. Parc Paul-Sauvé.

Esquisse monographique de la Paroisse du Patronage de Saint-Joseph-du-Lac par l'Abbé J.-Urgel Demers, 1960, 194p.

Les troubles de 1860-1880 à Oka: choc de deux cultures par Claude Pariseau. (Thèse présentée au Department of History de l'Université McGill pour satisfaire aux exigences de la maîtrise ès arts avec spécialisation en Histoire). Montréal, mai 1974. 210 p. + environ 50 pages de hors-texte.

Les Indiens du Canada par le Ministère des Affaires indiennes et du Nord du Canada. Ottawa 1986. 112p.

Les vicissitudes d'une mission sauvage par Olivier Maurault p.s.s. Revue Trimestrielle Canadienne, juin 1930. pp.121-149

Les trois articles suivants sont extraits des Cahiers d'Histoire de Deux-Montagnes:

Kanasatake-Oka, tentere-hier par Lorraine Létourneau-Sicotte. Vol. 1, no 2, juin 1978, pp. 47-58.

Bref parcours du long sentier des Indiens d'Oka par Ann Edwards. Vol. 6, no 2, 1983. pp. 22-37

Histoire d'Oka, "La Mission du lac des Deux-Montagnes" fondée en 1721, par René Marinier, p.s.s.. Vol. 3, no 4, août 1980, pp. 27-39

En étudiant l'histoire d'Oka, nous voyons qu'il y a eu souvent des chicanes entre les Sulpiciens, les Blancs et les Indiens. Une de ces chicanes était de savoir quels étaient les premiers occupants. Nous verrons à la fin de ce travail l'interprétation de Claude Pariseau. Avant nous irons consulter Sylvie Lalonde qui présente ainsi son premier chapitre:

CHAPITRE 1.	AVANT L'ARRIVEE DES BLANCS: LES AMERINDIENS	11
1.1	L'origine des Amérindiens	11
1.1.1.	En route pour l'Amérique	11
1.2	L'occupation humaine préhistorique du Lac des Deux-Montagnes.....	12
1.2.1.	La période de l'archaïque.....	12
1.2.2.	La période du sylvicole	13
1.2.3.	Au début de la période historique.....	14
1.3	Le mode de vie traditionnel des Amérindiens de la région	15
1.3.1.	Les nomades	17
1.3.2.	Les semi-sédentaires.....	18

Les Amérindiens proviennent d'Asie. Ils ont passé par le détroit de Béring, il y a environ 30,000 ans, soit lors de la dernière glaciation.

Au Lac des Deux-Montagnes, la région d'Oka se libérait des eaux et devint habitable dès l'an 6,000 avant notre ère (A.E.). Cependant selon les recherches archéologiques effectuées jusqu'à ce jour, les premières traces d'occupation humaine du territoire dateraient de 1,000 ans A.E.. En effet on a retrouvé sur la plage d'Oka des fragments de pointes de projectiles (javelots) en siltstone datant de cette période.

L'époque archaïque (5,000 A.E. - 1,000 A.E.) est caractérisée par un mode vie amérindien basé uniquement sur la chasse, la pêche et la cueillette. Les Amérindiens voyageaient, allant de la rivière Outaouais au fleuve St-Laurent. Oka était un lieu de passage vers la rivière Outaouais. En ce temps-là les autoroutes n'existaient pas avec les autos mais c'est le canot qui servait et on peut dire que le Lac des Deux-Montagnes était l'autoroute de l'époque.

Les archéologues subdivisent la période sylvicole en trois: le sylvicole inférieur, de 1,000 A.E. à 400 A.E., le sylvicole moyen de 400 A.E. à 1,000 et le sylvicole supérieur de 1,000 à l'arrivée des Blancs.

Quelques pièces du sylvicole inférieur ont été retrouvées. La majorité des pièces retrouvées au Parc Paul-Sauvé datent de 200 A.E. à 500 A.E.. On s'installait pour quelques semaines sur les plages d'Oka. Les Amérindiens du Québec étaient encore tous nomades durant le sylvicole moyen, puisque les Iroquoiens n'apparurent au

pays que vers l'an 800-1,000 devenant peu à peu semi-sédentaires. Ils découvrent l'agriculture. L'ont-ils pratiquée à Oka. Généralement, ils cultivaient quelques années à la même place et ensuite ils déménageaient. Cela permettait au sol de se renouveler.

Le début de la période historique en est une de grands changements à cause des guerres.

A l'époque de Jacques Cartier (1534-35), toute la plaine du St-Laurent était habitée par des Iroquois (Mohawks) et des Hurons, probablement des Amérindiens de même souche que ceux ayant peuplé la région d'Oka durant la période sylvicole supérieure à moins que ces derniers ne soient plutôt de souche algonquine. Le secteur du Lac des Deux-Montagnes était maintenant habité par les Algonquins.

Les Iroquois avaient demandé aux Français de demeurer neutres mais ils ne les écoutèrent pas. C'est pourquoi ils entrèrent en guerre contre les Français.

A partir de 1660, on voit ainsi les Iroquois (Mohawks) reprendre le contrôle de la région montréalaise, y compris le secteur du Lac des Deux-Montagnes.

A Oka, on trouve des nomades et des semi-sédentaires. On a retrouvé des pots en terre cuite.

A la période des premiers contacts avec les Blancs, les Iroquois sont constitués en confédération de cinq tribus: les Oneidas ou "peuple de la terre"; les Onondagas ou "peuple des collines"; les Cayugas ou "peuple de la grande pipe"; les Senecas ou "peuple de la grande montagne" et les Mohawks "peuple de la pierre" (Kanien'keha:ha). Une sixième tribu, les Uscaroras ou "peuple de la chemise" se joint aux autres quelques années plus tard. Les Iroquois ont un système politique et social raffiné. Leur système de vie matriarcal donne à la famille une identité maternelle.

La présence amérindienne dans la région du Lac des Deux-Montagnes date d'au moins 3,500 ans. Les coutumes et les traditions de ces Amérindiens s'harmonisaient avec les lois naturelles. Ce peuple savait utiliser la nature tout en la respectant. Au début du 18e siècle, des Amérindiens voient l'arrivée des Sulpiciens sur leur territoire qu'ils occupaient à leur façon depuis des millénaires. Cette arrivée modifiera grandement le cours de leur histoire.

Pour apprendre comment vivaient les Amérindiens, nous irons rencontrer l'agronome Jocelyne Morin. Voici son premier chapitre:

I	PERIODE PRE-SULPICIEENNE	3
A.	Les Indiens et l'agriculture	4
B.	Organisation de l'espace	7
C.	Techniques culturelles	10
	a) Défrichement	10
	b) Division des tâches	10
	c) Instruments aratoires	11

d) Plantation	11
e) Espèces cultivées et leur utilisation	13
1. Le maïs	13
2. La fève	14
3. La courge	15
4. Le tabac	16
5. Autres	16
f) Fertilisation et entretien des champs	16
g) Récolte et entreposage	17
D. En bref	21

Nous reproduisons ici l'introduction de Mme Morin:

L'histoire agricole d'Oka ne se raconte pas en deux mots. Son patrimoine est tellement riche et varié qu'il est essentiel d'y inclure toutes ses composantes.

Contrairement au reste de la colonie, Oka fut d'abord et avant tout une mission indienne et la première agriculture qui y fut pratiquée en fut une amérindienne.

Nous ne pouvons jurer de la présence d'Indiens à Oka au moment où les Sulpiciens prirent possession de la Seigneurie du Lac des Deux-Montagnes, mais une chose est certaine, des Indiens avaient bel et bien habité dans la région avant l'arrivée des premiers colons en Nouvelle-France. Cultivaient-ils à cet endroit précis? Nous ne saurions dire, mais ils cultivaient le long du fleuve St-Laurent avant que Champlain mette pied en sol québécois.

Voici comment elle présente la période pré-sulpicienne:

"Qui étaient les premiers habitants de Kanesatake (Oka)?" Beaucoup de mystère a plané et plane toujours autour de cette épineuse question qui a donné lieu à d'incessants conflits entre Indiens et Blancs.

De récentes découvertes archéologiques ont permis de témoigner de la présence d'indiens bien des siècles avant l'arrivée des colons français. Lorraine Létourneau Sicotte affirme, dans un de ses récits: "une des tribus Mohawks avait choisi de s'installer près du St-Laurent, c'est-à-dire sur les rives de la rivière des Outaouais. Malgré l'agriculture, ils déménageront souvent au cours de la période historique, mais ils sont là lorsqu'en 1721, les Sulpiciens installent leur mission. D'autre part, Kanetasake était sur le chemin que suivaient les Algonquins, les Nipissingues et les Hurons qui, venus du Nord descendaient à Montréal et à Québec au printemps et à l'été pour faire la traite des fourrures. Alors il n'est pas surprenant d'apprendre qu'il y avait un poste de traite de fourrure à Oka. Le manoir d'Argenteuil qui existe encore aurait été un de ces postes. Mme d'Argenteuil demeurait là avec ses 11 enfants y faisant la traite des fourrures après le décès de son mari, en se fiant sur la promesse d'une concession faite par des fonctionnaires. Les Sulpiciens, pour lui permettre d'élever sa famille, lui permirent d'y rester sa vie durant, soit jusqu'en 1747.

Sur ce sujet, nous empruntons quelques détails à M. Demers dans son histoire de St-Joseph-du-Lac p. 23:

A peine la mission était-elle installée que de vives contestations se firent entendre. Dame Louise Denys (descendante de De La Ronde), épouse de Pierre d'Ailleboust d'Argenteuil, propriétaire de la seigneurie en haut du lac, reprochait aux Messieurs de Saint-Sulpice d'empiéter sur son domaine. Cette famille d'Ailleboust était très influente dans le pays; l'un d'eux, avait été gouverneur général à Québec; ils occupaient le premier rang dans la société par leur noblesse et leur valeur. C'est un d'Ailleboust qui en 1689, avait anéanti les Iroquois sur le lac des Deux-Montagnes. Dame Louise Denys porta sa cause au Conseil Supérieur dès le 5 octobre 1722, cause qui rebondit jusqu'en France, où le comte de Maurepas, préposé à l'administration du département de la Marine, écrivit de Versailles au gouverneur et Marquis de Vaudreuil de régler cette cause par voie d'accomodation. Le Conseil Supérieur de Québec, intervint le 19 mars 1725, pour obliger les Prêtres de Saint-Sulpice à faire procéder à un arpentage officiel, tel qu'il l'avait demandé en 1722. Le Séminaire avait prétendu que si sa seigneurie était rogné, il ne pourrait pas remplir les obligations de bâtir une église et un fort en pierre. On s'explique alors que le fort exigé par le gouvernement et dont les plans avaient été dressés par l'ingénieur Chaussegros de Léry, ne furent jamais pleinement réalisés.

D'où vient le nom de "Lac des Deux-Montagnes"? Nous empruntons la réponse dans l'article cité de M. René Marinier, p. 29:

Ici, l'on sera certainement intéressé à connaître l'origine officiel de "Lac des Deux-Montagnes". Il ne vient de nul autre que de Samuel de Champlain lui-même. Ce fameux explorateur vrai "père de la Nouvelle France" immédiatement après son retour de France où il avait épousé la jeune Hélène Boulé, se rendit sur l'île de Montréal le 28 mai 1611. Il y remarqua que l'endroit le plus propice à un établissement serait à la Place Royale où de fait, de Maisonneuve fonda Ville-Marie en 1642. A cause de sa nouvelle épouse, il donna le nom de Sainte-Hélène à une île en face dans le Saint-Laurent. Puis, à pieds, il se rendit au bout ouest de l'île de Montréal jusqu'à Senneville là où un pont porte la route "40" Transcanadienne près de l'île Cadieux. Devant lui, à ses yeux admiratifs, se déployait une vaste étendue d'eau, apparemment un lac, pas en fait un vrai lac mais un très notable élargissement de la rivière dite des Outaouais. Deux monticules allongés, hauts d'environ 500 pieds fermaient doucement l'horizon au nord-ouest en face sur l'autre côté du lac. Sur le champ, le célèbre visiteur baptisa cette impressionnante nappe d'eau "Le lac des Deux-Montagnes". Il est très probable que Jacques Cartier aussi en 1542 est allé au lac des Deux-Montagnes. Champlain le traversa un peu plus tard en 1613 pour se rendre à l'île aux Allumettes en haut d'Ottawa. Dollard et ses 16 compagnons le traverseront aussi pour se rendre au sacrifice du Long-Sault en 1660.

Quelques années après la fondation d'Oka, Montcalm y serait venu le 9 juillet 1757. Voici ce que nous lisons dans "Le Marquis de Montcalm" par Thomas Chapais, en 1711, à la page 232:

Le jour même où Vaudreuil lui adressait ces instructions, Montcalm partait pour aller chanter la guerre chez les Iroquois, les Algonquins et les Népissings du lac des Deux-Montagnes. Bougainville, MM. de Rigaud, de Montreuil, de Longueuil et plusieurs autres officiers l'accompagnaient. Il fut reçu sur le rivage, au bruit des salves de mousqueterie, par les sauvages ayant à leur tête les prêtres de Saint-Sulpice qui desservaient cette mission. Et le soir, dans la grande cabane du conseil, à la lumière indécise de quelques chandelles piquées de distance en distance, il rencontra les chefs des tribus. Quatre d'entre eux prirent la parole ; et, après des allocutions belliqueuses, dansèrent tout autour de la salle en chantant leur chanson de guerre. Bougainville leur répondit, au nom de son général, par une incantation guerrière, consistant simplement en ces mots : " foulons les Anglais aux pieds ", cadencés sur le mouvement des airs sauvages. Le tout fut suivi d'un festin dont Montcalm fit les frais. Trois bœufs rôtis y furent engloutis par ses voraces convives. Le lendemain la même cérémonie se répéta au Sault Saint-Louis ; et, cette fois Bougainville eut l'honneur d'être adopté par les Iroquois de cette mission. Il entra dans la famille de la Tortue, la deuxième pour la guerre, où celle de l'Ours avait le premier rang, mais la première pour l'éloquence et le conseil. Et il reçut le nom de Goroniatsigoa, c'est-à-dire le *Grand Ciel en courrouc*. Le 11 juillet, Montcalm était de retour à Montréal.¹

1 — *Journal de Montcalm*, p. 228 ; *Journal de Bougainville*, 10-11 juillet ; Lettre de Bougainville à madame Hérault, 19 août 1757.

Nous terminerons cet article par la conclusion de l'introduction, p. 8, de Claude Pariseau "Les troubles de 1860-1880 à Oka: choc de deux cultures". Ce sous-titre est très significatif. Voici le schéma de son chapitre premier:

1. LES "CULTURES" ET LA VIE AU LAC DES DEUX-MONTAGNES

1.1 La culture blanche vs la culture indienne

1.11	Conception "blanche" de l'Indien, la conquête et le droit de propriété	9
1.12	La propriété privée	16
1.13	Évangélisation vs civilisation et religion indienne	18
1.14	Vie sociale et travail	21
1.15	Coutumes et moeurs	24
1.16	"Supériorité du Blanc" et paternalisme	28

Dans la conclusion, nous reprendrons notre hypothèse de départ et nous examinerons comment elle s'est vérifiée dans les faits. Ainsi, au sujet du droit de propriété, la conception des Blancs s'est-elle heurtée à celle des Iroquois et des Algonquins, pourquoi et comment? Les notions de richesses personnelles, de progrès, de "civilisation", de travail étaient-elles les mêmes? Sinon, comment ces différences ont-elles surgi des événements étudiés? Les attitudes de supériorité, de paternalisme, de "raffinement" du Blanc se manifestèrent-elles concrètement dans les relations avec l'Indien au lac? Ce dernier a-t-il pu faire reconnaître les richesses de sa langue, de ses moeurs, de ses coutumes et de sa religion? A-t-on essayé de voir les beautés des cultures algonquine et iroquoise ou a-t-on tout rejeté du revers de la main, avec dédain, comme étant le produit de races "barbares" auxquelles il fallait enfin apporter les lumières des nations évoluées? Autant de questions auxquelles il nous faudra répondre si nous voulons démontrer notre présumé "choc de deux cultures".

Notre vision se veut toutefois plus ouverte sur la question indienne qui nous interroge aujourd'hui, d'une façon non moins cruciale qu'hier. Nous profiterons de la conclusion pour livrer quelques réflexions, la plupart venant des Indiens eux-mêmes, sur de nouvelles attitudes et de nouvelles pistes qu'il faut à tout prix ouvrir pour enfin voir se lever l'aurore d'une véritable compréhension réciproque, source féconde d'enrichissements mutuels et de partage vrai et profond entre les peuples de l'Amérique nouvelle et de l'Amérique des grandes civilisations dont les vestiges d'un passé grandiose nous émerveillent toujours.

Louis-Marie Turcotte

HISTOIRE ABREGEE DE LA SEIGNEURIE
DES DEUX-MONTAGNES

Dans l'Okami de mars 1987, nous avons parlé de certains textes anciens se rapportant à la Seigneurie du Lac des Deux-Montagnes. Dans le présent numéro et les prochains, nous broserons une histoire de la Seigneurie, depuis sa fondation par les Sulpiciens de la Mission du Lac, en 1721, jusqu'à son morcellement au XXème Siècle. Elle sera ensuite suivie par un relevé cadastral rédigé en 1861, dans lequel nous nous bornerons alors à ne parler que des propriétés, des censitaires et de l'étendue des concessions accordées par les Sulpiciens.

La fondation de la Société de Notre-Dame de Montréal avait un but essentiellement missionnaire, les premiers colons firent tout ce qui était en leur pouvoir pour attirer vers eux les Indiens, dans le but de les convertir. Ceux-ci finirent par se mêler aux colons, jusqu'au jour où on les réunit en bourgade (1671). Celle-ci était formée par 8 guerriers et leurs familles; ils furent les premiers à être établis à la Mission de la Montagne.

D'abord simples desservants, les Sulpiciens y habitèrent en permanence à partir de 1676. En 1680, ils y ouvrirent les premiers registres; la mission était alors placée sous le patronage de Notre-Dame-des-Neiges et comptait des Iroquois, des Hurons, des Algonquins, des Loups, des Renards, des Folles-Avoines et des Têtes-Plates. Vers 1696, les ravages de l'eau-de-vie étant devenus tels chez les Indiens, on décida de les éloigner des Français. Cette situation fut à l'origine d'une nouvelle mission, celle du Sault-au-Récollet sur la rivière des Prairies.

C'est vers 1696 que la majorité des Indiens de la Montagne se transporta à la nouvelle mission placée sous le patronage de Notre-Dame-de-Lorette. Cette mission, située au nord-ouest de la ville, près des rapides de la rivière des Prairies où périt autrefois un religieux, était aux mains des prêtres de Saint-Sulpice. Ceux-ci y avaient construit un moulin et une belle église autour de laquelle 150 familles iroquoises, huronnes

et algonquines étaient venus successivement dresser leurs cabanes. Malheureusement, quelques années suffirent à démontrer qu'en temps de guerre, la mission était dangereusement exposée aux excursions sauvages et, aussi, que les indiens y étaient trop mêlés aux Blancs et à leurs excès. Une fois de plus, les Sulpiciens durent faire face aux problèmes qui les avaient forcés à déplacer la Mission de la Montagne. A la paix d'Utrecht signée en 1713, les Sulpiciens sollicitèrent du Roi la permission de se transporter sur la rive gauche du Lac des Deux-Montagnes à 10 lieues à l'ouest de Montréal. En 1716, le Conseil de Marine approuvait le changement proposé (Arrêt du 31 mars 1716. Il porte qu'il "paraît nécessaire pour le bien de l'église de Montréal et la mettre à l'abri des autres Sauvages en cas de guerre, de placer la mission à l'endroit proposé" Archives de l'Archevêché de Québec).

C'est donc dès 1716 que les Sulpiciens envisagèrent de transférer leur mission du Sault-au-Récollet sur la rive nord-ouest de l'Ile de Montréal en un endroit nommé Lac des Deux-Montagnes, du nom que lui avait donné Samuel de Champlain lors d'un de ses voyages et du fait des croupes rocheuses qui le dominent.

Le lac des Deux-Montagnes est un élargissement de la rivière des Outaouais, qui s'étend de l'embouchure de la rivière du Nord près de Rigaud jusqu'à Senneville, au bout de l'Ile de Montréal, et dont la partie la plus vaste se trouve entre l'Ile Bizard et la paroisse de Vaudreuil. C'est la "route mouante" des Indiens.

C'est sur les conseils de Philippe de Rigaud, Marquis de Vaudreuil, que le Roi de France accordait aux Sulpiciens, en 1717, une concession sur la rive nord de cette partie du lac (Voir Appendice 1 à la fin de l'article).

Le 17 octobre 1717, les Sulpiciens recevaient cette nouvelle Seigneurie des mains de Philippe de Rigaud et de Michel Bégon, respectivement gouverneur et intendant de la Nouvelle-France. Voici une partie de celle-ci:

" Nous, En vertu du Pouvoir à nous Conjointement donné par sa Majesté, avons donné et oncé, donnons Et Concédons, par ses présentes, auxdits Sieurs les Eclésiastiques du Séminaire de Saint-Sulpice, Etablis a
Montréal, un ...

terrain de trois lieues et demie de front a commencer au Ruisseau qui tombe dans la grande Baye du Lac des deux montagnes et en remontant le long du lac et du fleuve St Laurent sur trois lieues de profondeur, pour en jouir a perpétuité par lesd-Sieurs Ecclesiastiques leurs Successeurs et ayant cause, quand même lad. mission en Serait oste. En pleine propriété a titre de fief et seigneurie avec droit de haute, moyenne et Basse Justice, droit de Chasse et pesche, tant au dedans qu'au devant de lad. Concession sur led. lac et fleuve St Laurent, a condition qu'ils feront a leurs dépens toute la dépense nécessaire pour le changement de lad. mission et y faire Battir aussy a leurs dépens, une Eglise et un fort de pierre pour la Sureté des Sauvages, suivant les Plans qui nous en Seront par eux remis Incessamment pour être par nous veû et approuvé et que les dits Bâtiments seront finis dans l'Espace de deux ans ..."

Cette concession fut ratifiée le 27 avril 1718, par un Brevet signé du Roi Louis XV.

Dans la requête qui précéda l'acte de 1717, les Sulpiciens faisaient valoir que la nouvelle mission "serait plus avantageuse pour la conversion des Sauvages, lesquels étant plus éloignés de la ville y serait hors de tomber dans l'ivresse et la colonie se trouverait ainsi sous le couvers des incursions surprises". En effet, cet emplacement était sur le chemin qu'empruntaient les Algonquins, les Nippissings et les Hurons qui, venus du nord, descendaient à Montréal et à Québec au printemps et à l'été pour faire la traite des fourrures. De cette manière, les religieux pouvaient plus facilement attirer un grand nombre d'Indiens et former une mission de sédentaires. Ceux-ci pouvaient s'adonner à la chasse dans les forêts voisines, à la pêche dans un lac poissonneux et à la culture pour mieux assurer leur subsistance, tout cela dans un cadre magnifique. Rien n'est plus agréable aux regards que l'aspect de ces collines verdoyantes, de ces riantes prairies, doucement ondulées, de cette nappe d'eau limpide, sillonnée par les canoés légers des Indiens.

En 1721, les préparatifs du transfert de la Mission du Sault-au-Récollet furent entrepris. Au début de l'été, M. Gay, sulpicien, se rendit sur l'emplacement de la future mission, c'est-à-dire, entre la pointe du lac et la rivière aux Serpents dans une baie du nom d'Orité,

d'où la vue s'étendait au loin sur l'Ile de Montréal et les Iles Vaudreuil. Là, monsieur Gay fit faire du défrichement et fit planter du blé d'Inde pour les Indiens; il fit aussi construire quelques bâtiments incluant une chapelle, la maison des missionnaires, une école destinée aux Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, des cabanes pour les Indiens et ils plantèrent des allées d'arbres.

C'est en février 1721, à la faveur des glaces, qu'eut lieu le déménagement de la mission sous les ordres de M. Quéré de Tréguron, fameux missionnaire et aussi expert en langues indiennes. En mars de la même année, avaient lieu les premières inhumations et en novembre le premier baptême. A la fin de 1722, le transfert de la mission du Sault-au-Récollet étant terminé, les trois missionnaires suivirent leurs néophytes au Lac des Deux-Montagnes sous la direction de M. Gay, premier supérieur. Comme celle qui l'avait précédée, la nouvelle mission fut placée sous le vocable de Notre-Dame-de-Lorette.

A peine installés sur les rives du Lac, les missionnaires Sulpiciens eurent à se défendre contre les prétentions d'un concessionnaire voisin, Marie-Louise d'Ailleboust d'Argenteuil, veuve de l'officier Pierre d'Ailleboust. Celle-ci avait obtenu de s'établir, précisément en 1721, sur la pointe en amont de la Seigneurie du Séminaire, et un bornage démontre qu'elle avait empiété sur la Seigneurie des Sulpiciens. Les contestations réciproques durèrent plusieurs années durant lesquelles on s'aperçut avec regret que l'emplacement choisi n'était pas le meilleur. La pointe où Mme. d'Ailleboust s'était installée était de loin la meilleure: de là, on pouvait voir les voyageurs descendre l'Outaouais; de plus, c'était un bon endroit pour faire la traite des peaux. En guise de preuve, elle n'apportait qu'un contrat de vente fait par le Sieur d'Ailleboust et de sa femme à Pierre d'Ailleboust leur fils, le 13 février 1697, moyennant 800 livres, de deux lieues de front sur quatre de profondeur. Elle déclarait en conséquence que la propriété en question lui appartenait et que Messieurs Duchesneau et de Frontenac lui avaient accordé un titre portant promesse de transformer cette terre en Seigneurie, "en cas qu'il plairait à Sa Majesté de permettre que les terres qui sont au-dessus de l'Ile de Montréal fussent habitées". On lui ordonna de produire l'acte de concession comme preuve; elle n'en fit jamais rien et continua d'exploiter les terres qu'elle avait choisies.

La dame veuve avait des protecteurs chez les puissants. Elle obtint le 5 octobre 1722 un arrêt du Conseil Supérieur de Québec, par lequel il était stipulé que le front de la concession faite au Séminaire courait de l'Est 1/4 de Sud-Ouest à l'Ouest 1/2 Nord-Ouest. Le Séminaire protesta et affirma que les Indiens en souffriraient. Toutefois, comme ce n'était pas l'intention des missionnaires de dépouiller la Dame d'Ailleboust, on lui fit la proposition qu'on lui abandonnerait une concession au Sud de la Seigneurie du Séminaire, mais elle refusa.

On ignore à quel arrangement en arrivèrent les Sulpiciens et Mme. d'Ailleboust; toujours est-il qu'en 1731, les premiers étaient établis sur la pointe convoitée pour y construire un fort.

Dans la concession ratifiée par Louis XV en 1718, les Sulpiciens étaient tenus d'assumer entre autres la construction d'une église et d'un fort en pierre. Ils devaient eux-mêmes préparer les plans du fort exigé, les faire approuver par les autorités civiles et achever les constructions dans un délai de deux ans. Cette question du fort devait être à l'origine de bien des vicissitudes.

Les Sulpiciens avaient mis cela entre les mains de l'architecte du fort des Messieurs de Saint-Sulpice à la Montagne de Montréal et du fort de Lorette au Sault, M. François Vachon de Belmont, lequel s'était empressé de dresser un plan qu'il avait soumis au gouvernement. Entretemps, ce dernier avait chargé l'ingénieur du Roi, M. Chaussegros de Léry, d'en faire un autre. Ce dernier, sans s'occuper du coût d'un tel ouvrage, envoya son plan au Conseil de Marine, et c'est celui-ci qui fut accepté (Voir figure 1). Le fort de Chaussegros était bien beau, et M. Gay aurait aimé le voir exécuter, mais le Séminaire, qui devait payer, n'était pas du même avis, car celui-ci coûtait approximativement 60.000 livres françaises, somme qui s'ajoutait aux dépenses faites pour transporter la mission au lac. Après avoir exprimé toutes les raisons qui l'empêchaient de faire cette dépense, le Séminaire demanda quelques années de sursis qu'il lui furent accordées.

Le fort de M. de Belmont était simple quant à lui: il suggérerait un fort carré avec quatre bastions ou tours circulaires, et renfermant une église, une salle de conseil pour les Indiens, une école, ainsi que des habitations destinées aux Prêtres de Saint-Sulpice (Voir

figure 2).

En 1727, le Comte de Toulouse revint à la charge auprès du Séminaire avec le même projet, mais ce dernier garda la même attitude. Finalement, en 1731, le supérieur du Séminaire de Paris arriva à obtenir un dédommagement pour les dépenses encourues pour le transport de la mission et à faire libérer le Séminaire de Montréal de la construction d'un fort en pierre. Ce dernier construisit à la place un fort de bois modeste, ayant 200 pieds par 400, fortifié à chacun des angles nord, est et sud d'un bastion en forme d'éperon. L'autre angle se trouvait entre la maison des Soeurs et l'église. A l'intérieur de l'angle est, s'élevait la maison des employés; à l'angle sud, le presbytère; entre les deux, face à l'Ile de Montréal, s'ouvrait la Grande porte. L'église, d'une longueur de 90 pieds par 42 de large s'insérait dans le mur Sud, face à Vaudreuil (Voir figure 3). Tout cela avait été construit sur la pointe en amont du village original.

En octobre 1732, Charles de la Boische, Marquis de Beauharnois, Gouverneur, et Gilles Hocquart, Intendant, écrivirent au Ministre de la Marine pour lui apprendre les travaux des Sulpiciens vis-à-vis de la mission du lac. Le 23 septembre 1733, le Roi agrandit la Seigneurie par une augmentation de 3 lieues de front sur le lac, dans la direction de la Seigneurie de M. Dumont, celle des Milles-Iles.

En 1734, le transport et l'érection des cabanes indiennes autour du fort et de l'église étaient terminés; tout cela avait coûté aux Sulpiciens la rondelette somme de 100.000 livres françaises, plus que la valeur des concessions qu'on leur avait faites.

Enfin, le 1er mars 1735 (Voir Appendice 2 à la fin de l'article), le Roi ratifiait l'augmentation de 1733 et en accordait une troisième aux Sulpiciens en indemnité des dépenses faites par le Séminaire. Cette augmentation donnait à la seigneurie, une superficie de 23 lieues.

André de Pagès

Prochain épisode: François Picquet.

Figure 1 Plan de Chaussegros de Léry

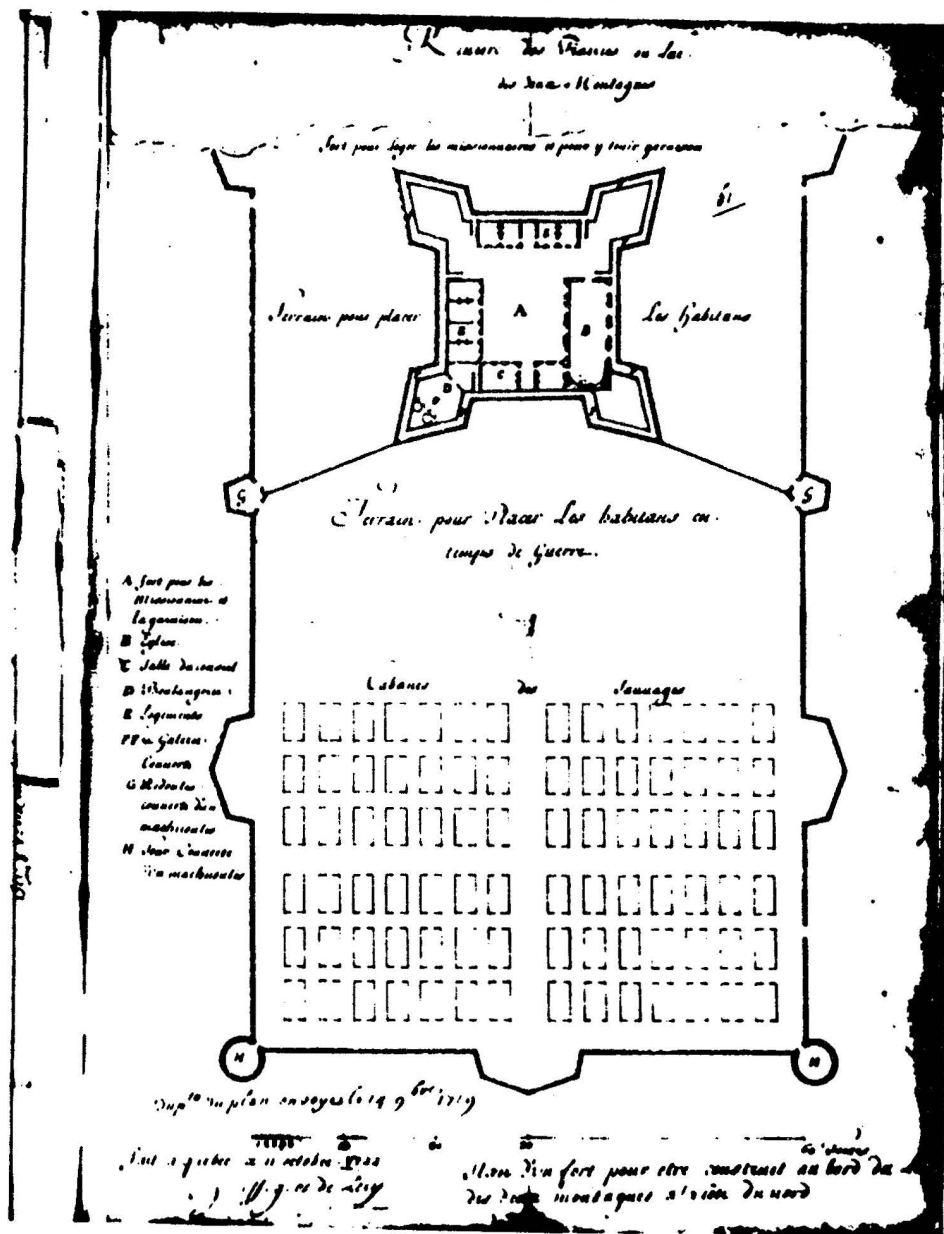
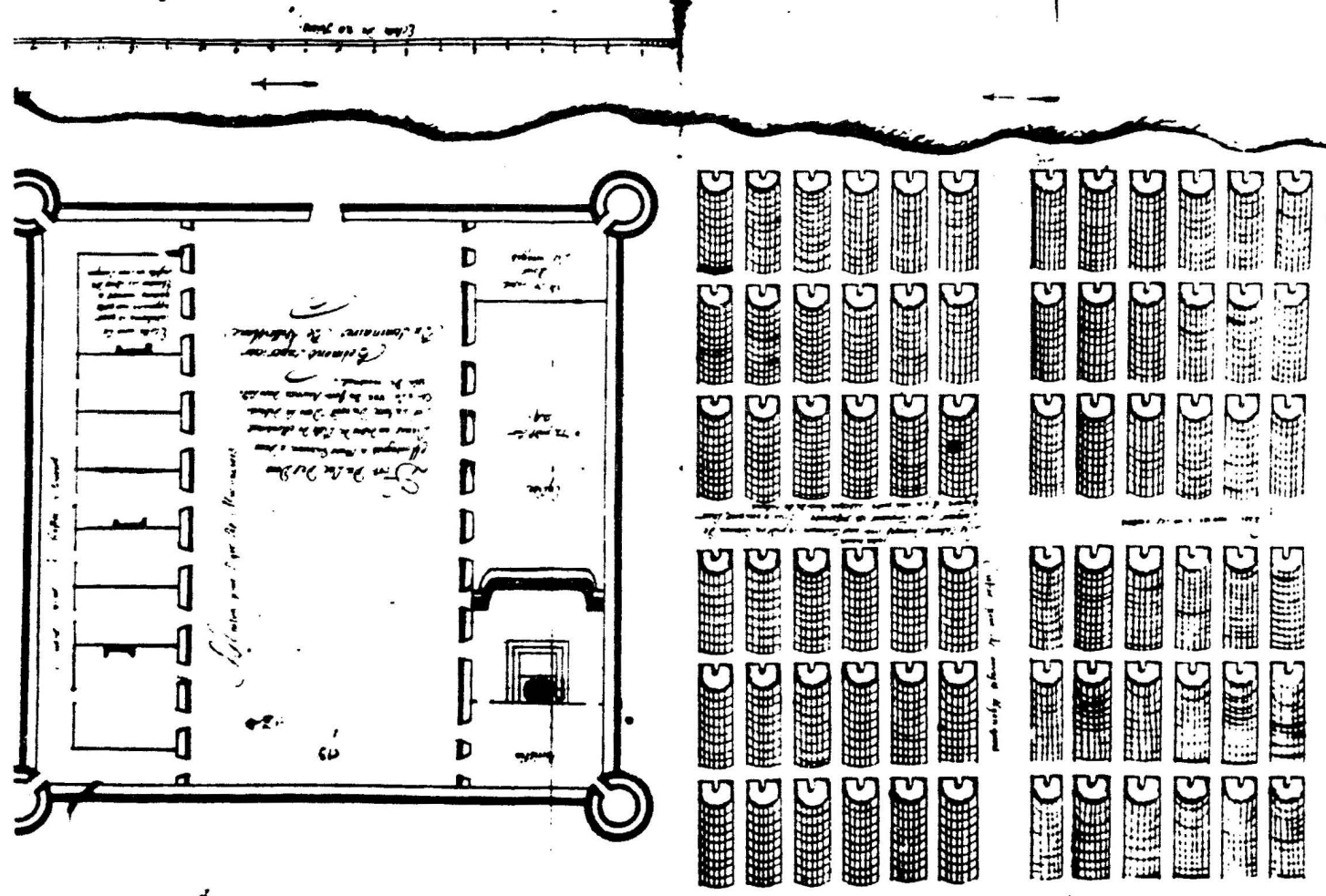
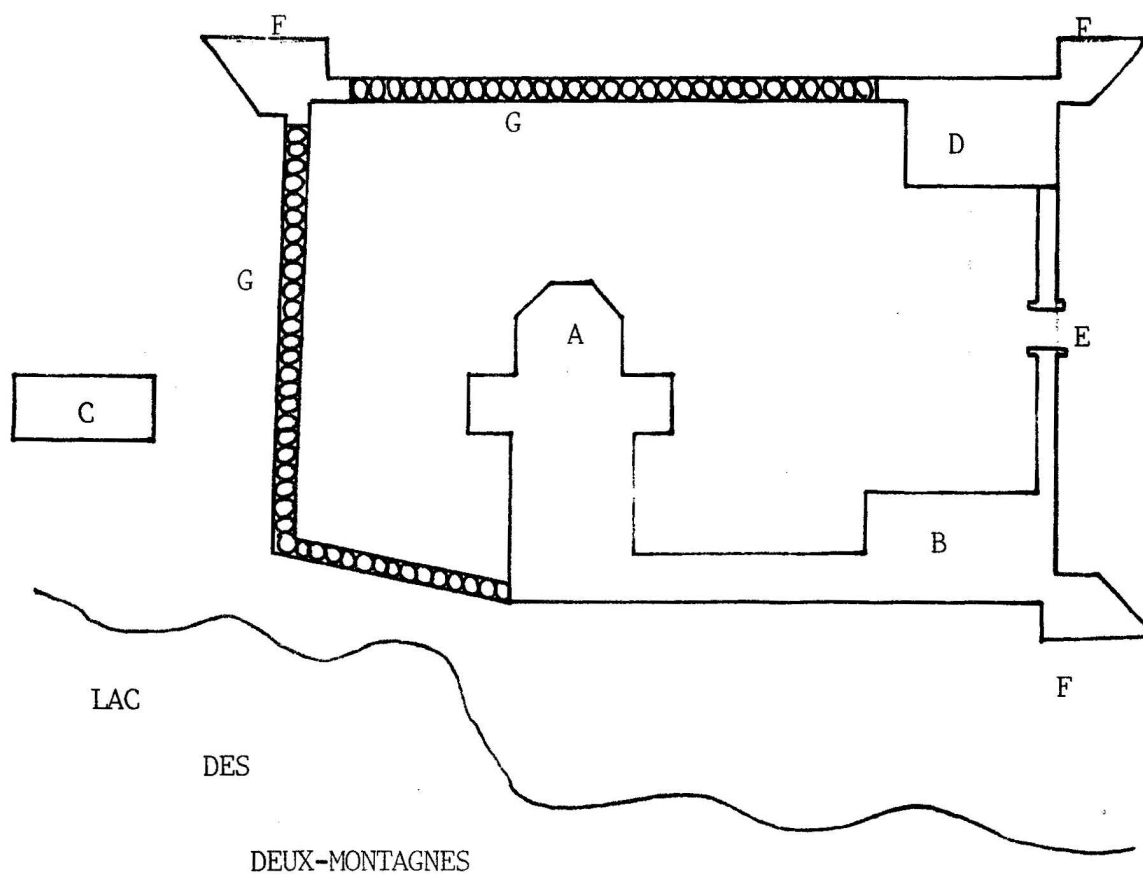


Figure 2 Plan de Vachon de Belmont





- | | |
|-----|--------------------------------------|
| A | Eglise |
| B | Logement des missionnaires |
| C | Maison des Soeurs de la Congrégation |
| D | Logement des fermiers |
| E | Entrée du port |
| FFF | Tours en forme de bastion |
| GG | Murs de pierres et de bois |

Plan du fort jusqu'en 1740

Sources bibliographiques:

Les vicissitudes d'une mission sauvage. Olivier Maurault 1936

Hommage aux Messieurs de Saint-Sulpice. Antonio Dansereau 1971

Marges d'histoire. Olivier Maurault 1929

Archives du Séminaire de Saint-Sulpice à Montréal, Bruno Harel 1987

MONTREAL

Philippe de Rigaud Marquis
 de Vaudreuil, Commandeur de l'Ordre Militaire de
 Saint Louis, Gouverneur et Lieutenant général, pour
 Le Roy en toute la Nouvelle France;

Michel Begon Chevalier
 Seigneur de la Licardière, Murbelin et autres Lieux-
 Conseiller du Roy en ses Conseils et au Parlement
 de Metz, Intendant de Justice Police, et finances
 En la Nouvelle France;

Suiva la Requête à nous présentée par Messieurs les
 Ecclésiastiques du Séminaire de Saint Sulpice, établi
 à Montréal, par laquelle ils nous exposent qu'il seroit à
 l'avantage de la mission des Sauvages du Sault au Récollet
 dans l'Isle de Montréal, dont ils sont chargés, fust
 Incessamment transférée au dessus de la dite Isle et établie
 sur les terres du fief du Nord ouest du lac des Deux
 montagnes, laquelle mission seroit avantageuse, non
 seulement pour la conversion des Sauvages, lesquels
 s'y trouvant plus éloignés de la ville seroient aussi hors
 des occasions de tomber dans l'ivresse, mais aussi
 à la Colonie qui par ce moyen se trouveroit à couvert des
 Incursions des Iroquois. En temps d'hyver, nous

MONTREAL

Tuplians de leur accord pour l'adite mission, intendant
trois lieues et demie de front à commencer au Brui-
qui tombe dans la grande Baye du lac des deux mon-
tagnes et en remontant le long du lac et du fleuve St. Laurent
sur trois lieues de profondeur autres de fief, haute-
moyenne et d'ancêtre avec droit de pesche et de p-
tant au dedans de l'adite terre que sur lesdits lac et fleuve
St. Laurent aux offres qu'il y a de faire, toutes les
dépenses du changement de cette mission et de y faire
bâtir d'ici l'église et le four dans le lieu ou
transporter l'adite mission à quoy ayant égard ;

Vous En Vertu du Pouvoir à nous conjointement de-
par la Majesté, avons donné et concédé, donnons et
Conédons par ces présentes auxdits Sieurs, Eccl-
lesiastiques du Séminaire de Saint-Sulpice, Est-
à-Montreal, intendant de trois lieues et demie de
à commencer au Brui-qui tombe dans la Baye
du lac des deux montagnes et en remontant
long du lac et du fleuve St. Laurent, sur trois
lieues de profondeur, pour en jouir à perpétuité pa-
leur d'ici Sieurs Ecclésiastiques leurs Successeurs et
ayant cause, quand même l'adite mission en seroit

Archives du Séminaire
de Saint-Sulpice
de Montréal

Date:

Cote:

Signature:

Cette copie, pour fin de recherche seulement,
ne peut être reproduite sans la permission des
Archives du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal.

ostel, Enpleant, propriete, aliter & fief et seigneurie
avec droit de haute, moyenne et basse Justice, droit
de chasse et pesche, tant au dedans qu'au deuant de la
Concession, du lieu de la concession. L'aveu, a condition
qu'ils feront a leurs depenses toutes les depenses necessaires
pour le changement de la concession et de l'edifice de l'eglise
aussy, a leurs depenses, une Eglise et un fort de pierre
pour la surete des Sauvages, suivant les plans
qui nous en seront par eux remis incessamment
pour estre par nous vu et approuve et que les dites
edifices seront finis dans l'espace de deux ans
et a la charge de la foy et hommage que les dits fiefs
du Seminaire leur successeurs et ayants cause, ser-
ont a porter au Chateau de Saint-Jean de Quebec, -
auquel il releuera au droit et redevances accoutumees
et au service de la coutume de la province de Quebec
de Saint-Jean En ce point et que les appellations
du Juge qui pourra estre etabli audit lieu -
ressortiront devant le Juge de la Jurisdiction
Royale de Montreal, et tenu ou faire tenir, par
le lieu sur ladite concession, & conserver les dits

Archives du Séminaire
de Saint-Sulpice
de Montréal

Cote:

Signature:

Date:

Cette copie, pour fin de recherche seulement,
ne peut être reproduite sans la permission des
Archives du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal.

est et sera propres à la construction des vaisseaux qui
seront construits sur l'atome quelcun des lieux du
Séminaire de réservations pour faire leur principal
manoir, mesme qu'il leur seront larescues de ce d. chene
dans l'étendue des Concessions particulières faites
ou à faire à leurs Tenanciers, lesquelles d'ores &
chene il sera loisible à sa Majesté d'apprendre
ainsy, quelle d. terrain ou partie d'icelluy lorsqu'elle
en aura besoin sans être tenue à aucun dédommagement
de Domes ains au Roy, ou aux Gouverneurs et
Intendants des pays de ces mines, minières ou
mineraux si aucune d'icelles dans l'étendue
dud. fief et à la charge d'laisser les chemins
ou passages nécessaires, & concéder leur d. Terrain
à simple titre d'indépendance d'vingt sols et
un Chapon pour chacun arpent de terre & fronts
sur quarante de profondeur et de ces deniers d'offrir
sans qu'il puisse estre mis en d. concession
ny somme d'argent ny aucunes autres charges, que
à simple titre d'indépendance suivant les intentions
de sa Majesté à laquelle il sera tenu de

... en confirmant une présentation dans un a-
vis pour icelle faite de quoy, la d. concession n.
Entimoin de quoy nous avons signé ces pres-
à icelle fait apposer les sceaux & nous a-
Et contresigné par notre secrétaire fide-
donné à Québec le dix septieme jour d'Octobre
1767 Cois Sept.
Mandrevil

M. M. M.

Archives du Séminaire
de Saint-Sulpice
de Montréal

Cote:

Date:

Signature:

Cette copie, pour fin de recherche seulement,
ne peut être reproduite sans la permission des
Archives du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal.

Le Monseigneur Larmontgneur
Barbe

NOTES ET COMMENTAIRES

La matière pour ce numéro étant très abondante, certains articles sont remis à des numéros subséquents. Nous continuerons à parler du Lac des Deux-Montagnes: quais, traversiers, etc. Aujourd'hui, nous ne parlerons que de LA MARINA puisque notre commanditaire de ce numéro de juin est M. Amiot propriétaire de LA MARINA et aussi que c'est une maison historique. Sur ce point, certaines personnes prétendent que ce ne fut pas un poste de traite. La discussion est ouverte sur le sujet.

Nous devons parler des cageux, cela est remis au mois de mars 1988, car c'est au printemps que se faisait la drave.

Nous commencerons aussi la publication de textes sur différentes familles. Vos histoires de famille ou autres histoires sur Oka sont les bienvenues. Comme vous voyez la matière ne manquera pas et vous êtes tous et toutes invités à envoyer des articles.

Certains événements se sont passés ou se passeront dont nous ne ferons que signaler l'événement. Ainsi le 18 mai, les membres du bureau de direction recevaient à la Maison Bédard qui est maintenant notre siège social, un groupe de Français avec qui nous avons visité quelques parties d'Oka. Il y aura des photos dans le prochain numéro et des textes.

Un événement très important pour notre Journal c'est d'avoir obtenu le 15 mai de la Bibliothèque nationale du Canada un numéro de ISSN. Explication au prochain numéro.

Il faut signaler aussi le passage d'un bateau de croisière sur le Lac des Deux-Montagnes et aussi ce que prépare M. Léger, propriétaire du traversier: une randonnée de une heure et demie sur le lac du 1er juin au 15 septembre.

Dans le volume I, numéro 2 de décembre 1986, a été publié un article ayant pour titre: "Aperçu étymologique et historique sur les noms"; un index onomastique comprenant près des 2,000 noms qui paraissent dans l'article a été préparé mais n'a pu être publié faute de place. Cela représente 5 pages.

La page couverture de notre numéro de décembre 1986 était une photo prise sur la patinoire du Parc Philippe Lavallée. Voici l'identification de certaines personnes. Elle a été faite par France Gagné qui a le numéro 7. C'est une photo qui date de janvier 1970 et avait paru dans le Bulletin des Agriculteurs. C'est Mme Stella Dupuis-Mailhot qui a trouvé cette photo dans les papiers de sa mère. Vous voyez que les vieux papiers peuvent un jour avoir de l'importance.

- 1- Daniel Faubert
- 2- Daniel Pominville
- 3-
- 4- Serge Faubert
- 5-
- 6- Jean-Claude Angus
- 7- France Gagné
- 8- Diane Sauvageau
- 9- Henri Angus
- 10- Daniel Marinier
- 11-
- 12-
- 13-



Certaines personnes ont fait remarquer que l'impression surtout des photos n'est pas toujours très bonne en particulier dans le numéro de mars. A ce moment il y avait eu défectuosité dans certaines machines pour imprimer. Espérons qu'à l'avenir ce sera mieux. C'est un travail artisanal que nous avons et non une impression de luxe. La Société n'a pas les moyens financiers pour cela peut-être qu'un jour cela viendra.

Pour bien préparer notre prochain numéro d'Okami, septembre, il faut que tous les textes soient entre les mains de l'imprimeur avant le 15 août. Ensuite il y a une réunion du comité du Journal, composé de Mme Germaine Chene-Raynauld et Mme Stella Dupuis-Mailhot qui s'occupent surtout de la correction des textes, de Mme Fleurette Maisonneuve-Fontaine, responsable de la généalogie, de M. André de Pagès et de Mme Johanne Doré-de Pagès, responsables surtout des articles de fond et enfin du P. Louis-Marie Turcotte qui s'occupe de la mise en page et de l'impression. C'est sous sa direction avec une équipe de bénévoles que se termine notre Journal. Généralement avant l'impression finale, le tout est présenté au bureau de direction.

Il serait intéressant que nos lecteurs nous écrivent pour nous donner leurs impressions, soit sur l'impression du Journal ou autres sujets.

Le lac des Deux-Montagnes a été le témoin de bien des événements heureux et malheureux. Parmi les événements heureux, il y a les randonnées sur le lac. Cependant il a englouti des personnes comme la noyade de décembre 1911 dont notre premier numéro d'Okami a relaté la tragédie.

Il y a eu au moins un sauvetage et les héros ont été décorés par le Gouverneur général, le très honorable Edward Schreyer, le 6 avril 1981. Il s'agit du sauvetage de M. Robert Simon fait par MM. Joséphat Trottier, 78 ans, et Robert Cree le 8 avril 1980. Nous en reparlerons dans un prochain numéro de notre Journal.

Nous aimerions connaître d'autres aventures sur le lac... noyade, pêche, sauvetage. etc.

Parmi les autres événements, il faut signaler le décès de Mme Eveline Legault-Chené. C'est chez elle que fut le premier siège social de notre Société. Il y a une photo et un court écrit sur elle par sa nièce Mme Germaine Chené Raynauld, notre secrétaire.

"TANTE EVELINE N'EST PLUS"



Sa dernière photo prise à l'occasion de ses 90 ans. Elle est décédée le 9 mai à 90 ans et 6 mois.

Tante Eveline, tante de tous ceux qui l'ont connue et aimée n'est plus. Elle nous a nous a quittés emportant avec elle dans son coeur, l'amour de ses parents, de ses amis, de la vie, du soleil, des fleurs et de ses chers petits oiseaux. Elle aimait tout le monde et tout le monde l'aimait.

Elle était la fille de feu M. Athanase Legault, garde-forestier des Sulpiciens et de feu Dame Perpétue Vallières Legault. Elle était née à Oka dans l'Anse à l'endroit exact où était sises l'école dirigée par les Petites Filles de St-Joseph et la chapelle aux deux extrémités de la résidence de ses parents.

Les cloches qui rehaussent la Mairie (ancien Couvent Notre-Dame du Lac des Soeurs de la C.N.D.) étaient les cloches de cette chapelle.

Mariée toute jeune à feu M. Ernest Chené, elle vécut toute sa vie au village d'Oka dans la même maison construite lors de son mariage en 1915.

La Société d'Histoire d'Oka a une dette de reconnaissance envers Mme Eveline Chené qui avec son grand coeur a prêté sa petite maisonnette d'été qui fut le premier Siège Social de la Société

Grand merci à notre chère disparue.

NOTES ET COMMENTAIRES

IMPORTANT

Mme Fleurette Maisonneuve Fontaine, responsable de la Généalogie demande s'il n'y aurait pas parmi vous des personnes qui auraient de vieux écrits ou des photos de familles anciennes à prêter ou à donner à la Société d'Histoire d'Oka afin d'en faire bénéficier la collectivité.

Merci et prière d'envoyer le tout à l'adresse qui suit:

Société d'Histoire d'Oka Inc.
Case Postale 999
Oka
JON IEO

ou appel téléphonique à:
Mme Fleurette Maisonneuve
Fontaine
tél. 479-6271

LES VIEUX PAPIERS

Vieux papiers, sales, déchirés
Mémoires jaunis, délabrés
Journaux en loques, paperasses
Vous en savez plus long, souvent
Que ne peut dire un savant
Lorsqu'il n'a pas suivi vos traces

Un rien est quelque fois la clé
D'un fait, d'un acte révélé
Par l'étude et la patience
On reconstruit un monde ancien
En y mettant chacun du sien
Et tout cela, c'est de la science

Ouvrez-moi vos poudreux dossiers
Prêtez-moi vos antiques papiers
Nous les ferons parler ensemble
Puis un jour vous les reverrez
Complets, rajeunis, admirés
Ils le méritent, ce me semble

Benjamin Sulte

Il n'y a pas la chronique de généalogie dans ce numéro, car celle qui devait paraître n'était pas complète.

Le texte "Notes et commentaires" a été composé par le P. Louis-Marie Turcotte. Le texte a été revu et corrigé par Mmes Germaine Chené-Raynauld et Stella Dupuis-Mailhot. Elles ont aussi revu et corrigé tous les textes de ce Journal. Merci pour leur dévouement.

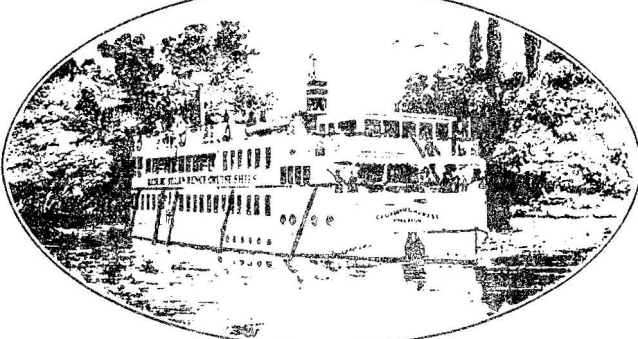
Nous remercions chaleureusement toutes les entreprises qui ont accepté d'avoir un dépôt de notre Journal et d'en vendre. C'est un bon esprit patriotique.

1987

CRUISE

the magnificent and historic

ST. LAWRENCE RIVER



STEAMBOAT VACATIONS

on board the

CANADIAN EMPRESS

32 STATEROOM REPLICAS STEAMSHIP

"The CANADIAN EMPRESS takes the crown for all that is best in Canadian tourism" *Toronto Sun*

Au début du mois de mai 1987, après une absence de 63 ans, un magnifique bateau de croisières de 80 passagers a fait son apparition sur le lac des Deux-Montagnes à Oka. Il porte le nom de "Canadian Empress" et c'est la propriété de la compagnie "Rideau St-Lawrence Cruise Ships".

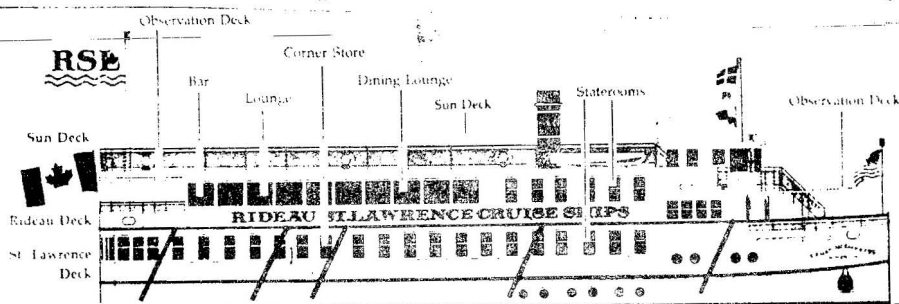
Si la profondeur de l'eau au bout du quai d'Oka le permet, M. Bob Clark président tentera d'accoster son bateau ce qui permettra aux amateurs de croisières d'Oka de bénéficier de ces croisières dont la période a débuté en mai pour se terminer le 30 octobre 1987.

Le trajet effectué par ce bateau commence à Kingston, Toronto pour se rendre à Montréal jusqu'à la ville de Québec tout en s'arrêtant à différents endroits.

Sera-ce le début d'une ère nouvelle? C'est à souhaiter pour les amateurs de croisières et les citoyens d'Oka en particulier.

Merci à M. Réginald Rodrigue, directeur, qui a découvert ce bateau au cours d'une matinée de mai et qui a poursuivi ses recherches jusqu'à St-André où le bateau était amarré pour la nuit.

La rencontre du président fut très chaleureuse et un jour, si son bateau réussit à accoster au quai d'Oka, il rendra visite avec ses passagers à la Société d'Histoire d'Oka.



Launched September 1981 • Length—108' 33.6m • Beam—30' 9.1m • Draft—4' 1.3m
32 Staterooms (Air-conditioned) • 12-14 Crew Members • 66 Passengers • Twin 13' kw generators
Twin 265 H.P. Volvo propulsion engines • Hydraulic Steering Thruster in bow • Sperry Radar • Gross Tonnes 463.107
Built to high and demanding Canadian Standards certified annually by the Canadian Coast Guard • See us at the Boat Show

is I have to participate in the activities?

On the CANADIAN EMPRESS you are the happy master of how you spend your time. You do what you want to do. And if you'd rather lie back and take in the scenery and sunshine or do absolutely nothing, that's perfectly OK. It's your vacation and the officers and crew of the CANADIAN EMPRESS will do everything they can to make it a comfortable, happy and memorable one.

What Others Say About Us....

"a trip through history

on one of the most majestic rivers of North America"

— American Express Magazine

"a luxurious river steamer replica" — Better Homes & Gardens

"the food is excellent and plentiful" — Seattle Post-Intelligencer

"a trip that's long on scenery and relaxation

something that small communities and at the same time is very affordable in price

Lake County News-Herald



Aujourd'hui, un siècle plus tard, Oka possède sa flotte de bateaux de plaisance avec ses ports d'attache, tels que Pointe-aux-Anglais et la Marina d'Oka d'où partent, durant l'été des nuées de voiliers pour les compétitions et régates. C'est de cette Marina dont nous allons un peu parler aujourd'hui pour compléter cet article.

Petit historique

Il a fallu attendre jusqu'en 1958 pour qu'un résident du village d'Oka réalise à quel point l'emplacement de sa municipalité offrait un site étonnamment propice à l'aménagement d'une Marina. Emballé pas son projet et motivé par une certaine demande, ce citoyen entreprit la construction d'une jetée en pierres ainsi que quelques quais intérieurs pouvant accommoder environ une trentaine de bateaux qui à ce moment-là étaient presque tous à moteur. Après les quatre premières années d'opération, la Marina avait atteint son maximum, c'est-à-dire que le bassin était rempli à pleine capacité.

Bien qu'un peu rudimentaire, ce premier aménagement parvint quand même à attirer une clientèle provenant surtout de Montréal. En 1964, quinze ans après la création de la Marina, le propriétaire fondateur vendit son commerce à un concitoyen. Ce dernier jouissant d'un capital élevé entreprit le réaménagement de la place visant l'agrandissement et l'instauration de services adjacents à la Marina. Tout d'abord, en vue d'accroître la capacité du bassin, on détruisit la première jetée pour en ériger deux autres ayant une contenance de 107 emplacements. On aménagea un casse-croûte, une piscine, des douches et des toilettes publiques.

Suite à ces transformations, on constata une augmentation considérable de la clientèle, dont la provenance s'étendait de St-Eustache à Ste-Thérèse en passant par Laval et ses environs. Toutefois, la clientèle des années 1960, qui était portée vers les bateaux à moteur, changeait peu à peu, puisque la décennie de 1970 commençait à prendre un autre visage, celui de la mode du voilier.

Homme d'affaire averti, le nouveau propriétaire réaménagea aussi la maison surplombant la Marina en un charmant "Bar typique". On dit que cette maison aurait servi de point de rencontre entre les Indiens et les Anglais qui y faisaient la traite des fourrures; on dit aussi que la Duchesse de La Beauversière y habita quelque temps avec le propriétaire de la Compagnie de la Baie d'Hudson; l'originale daterait de 1692.

Suite à ces transformations, on constata une augmentation considérable de la clientèle, dont la provenance s'étendait de St-Eustache à Ste-Thérèse en passant par Laval et ses environs.

Toutefois, la clientèle des années 1960 qui était portée sur les bateaux à moteur, changeait peu à peu, puisque, dans la décennie de 1970, elle commençait à prendre un autre virage, celui de la mode du voilier, de la planche à voiles etc..

Revendue en 1974 à M. Jean-Pierre Amiot, la Marina d'Oka ne cesse depuis de gagner de la popularité envers les clients et les adeptes du voilier, du bateau à moteur (cruiser) de la planche à voile, du catamaran, etc.; le fils du propriétaire, Claude est responsable du Club de Planches à voile de la Marina.

Présentement, on trouve à la Marina un total d'environ trois cents places extérieures et intérieures pour répondre au besoin des adeptes de ce sport nautique.

Voici d'après des renseignements verbaux des noms de personnes qui auraient habité la maison de la Marina:

M. le notaire Trépanier
Mme Eloi Lalonde née Florida ou Ida Desmarais
M. Paul Lalonde
Mlle Irène Lalonde
M. Ralph. Bourassa
M. Claude Fontaine
M. Jean de Girardi
M. Jean-Pierre Amiot, propriétaire, résident actuel.

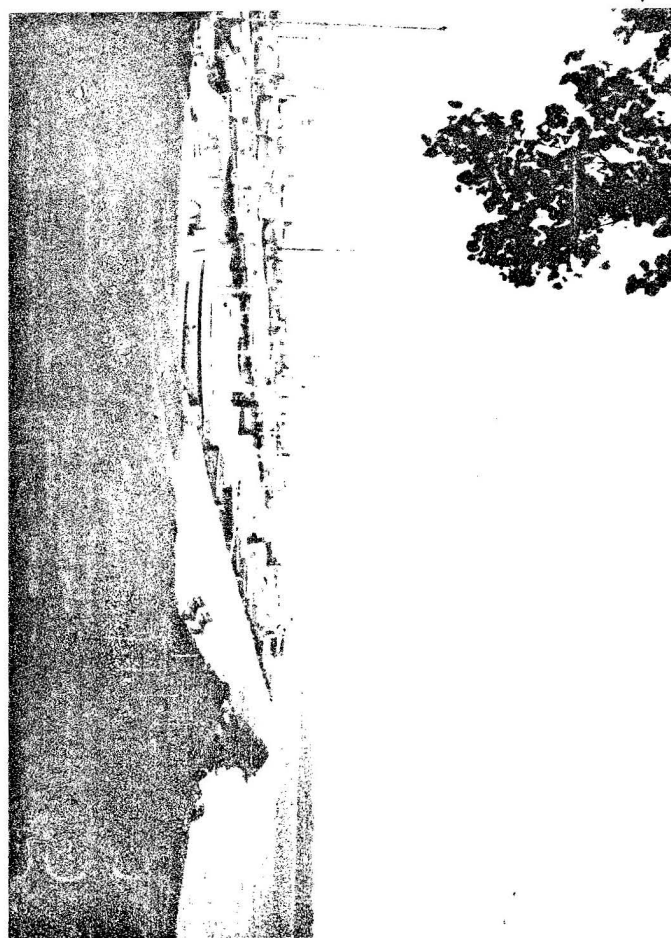
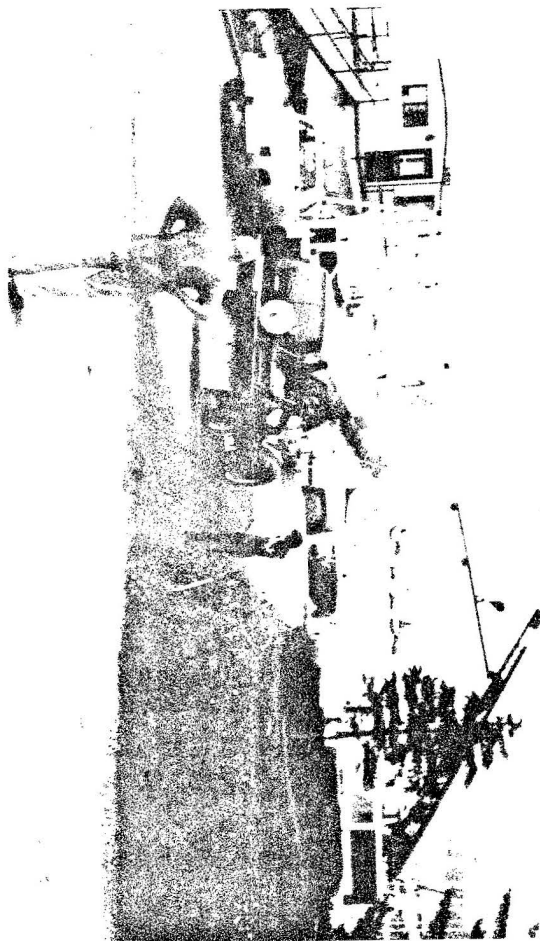


INDIEN ÉCHANGÉANT SES FOURRURES, 1785 (Dessin de C.W. Jeffreys, Les Indiens du Canada, Publication d'Imperial Oil Limited)

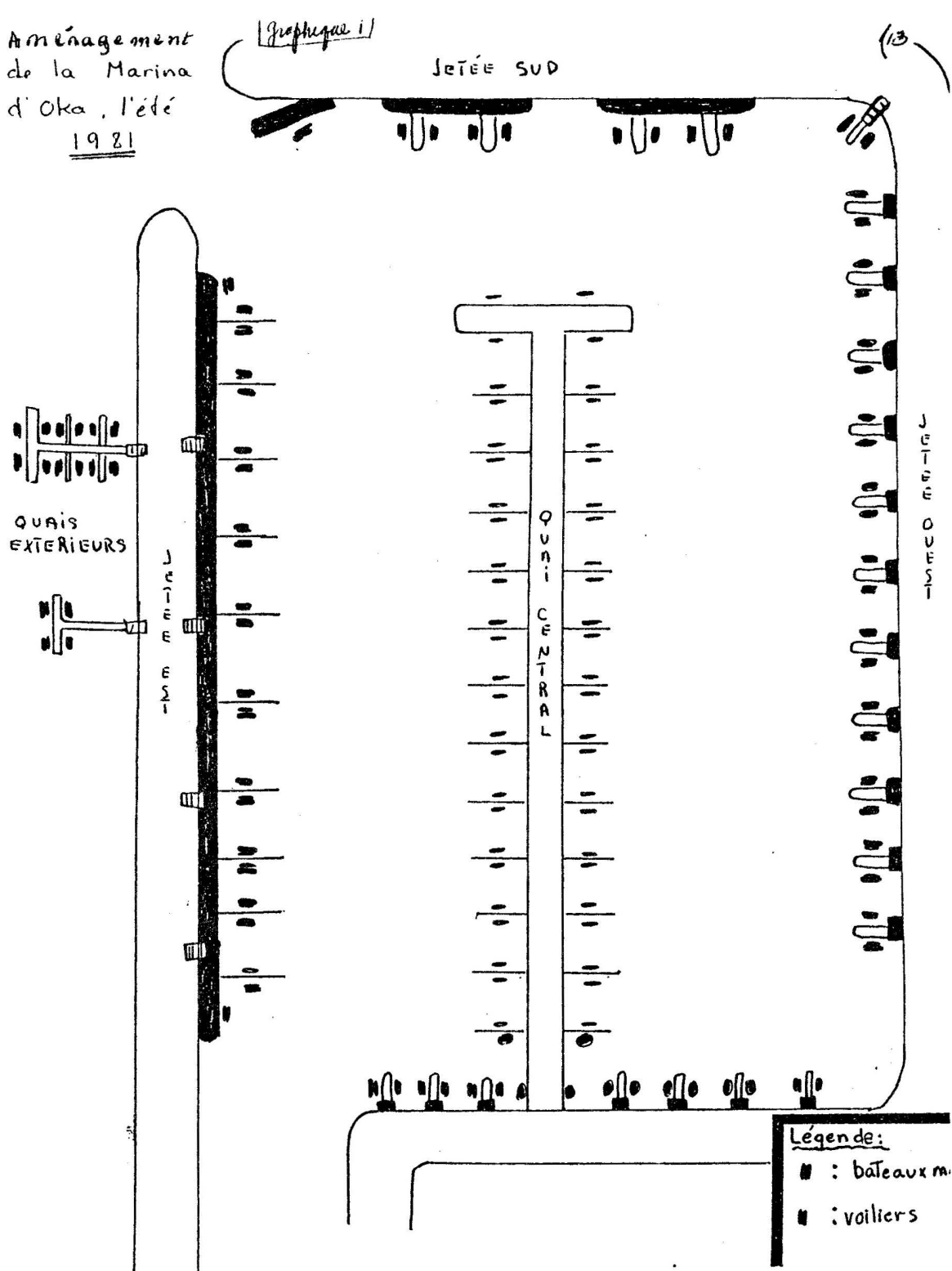
Une couverture blanche de Normandie ..	six castors
Un fusil	six castors
Une barrique de blé d'Inde	six castors
Une couverture de ratine	quatre castors
Une couverture à l'Iroquoise	trois castors
Un grand capot	trois castors
Un moyen capot	deux castors
Un petit capot	un castor
Deux livres de poudre	un castor
Quatre livres de plomb	un castor
Huit couteaux à manche de bois	un castor
Dix jambettes	un castor
Vingt-cinq alènes	un castor
Douze fers de flèches	un castor
Deux épées	un castor
Deux tranches	un castor
Deux haches	un castor

PRIX PAYÉ AUX INDIENS POUR LEURS FOURRURES, 1966 (l'Arrangement pour la traite avec les Sauvages: Le Boréal Express: journal d'histoire du Canada, 1924-1960, Les Éditions "Le Boréal Express Limitée", Trois-Rivières, 97)

Les photos de la page 42 ont été prises par M. Réginald Rodrigue en mai 1987.



Amenagement
de la Marina
d'Oka, l'été
1981



Le travail sur la Marina a été préparé par Mme Stelle Dupuis-Mailhot lorsqu'elle a fait "La Petite Histoire d'Oka" avec ses élèves de 1981-82. Elle fut aidée par Marie-Thérèse Décarie amie de Claude Amiot co-propriétaire de LA MARINA avec son père. Mme Germaine Chené-Raynauld a dactylographié les textes.

Photo de l'annonce de La Marina du dos de la couverture a été pris l'Eveil du 10 mai 1987, p.31



H. Jean-Pierre Amiot, propriétaire

Photo: Rose-Marie Chénier-Joncas



MARINA D'OKA

BATEAUX ET PLANCHES À VOILE



- Location de quais (électricité, eau courante)
- Piscine ● vidange de toilette
- entreposage ● mécanique générale

- service de grue (mâter - démâter)
- travel lift mise à l'eau
- réparation fibre de verre
- vente essence et diesel
- bar-terrasse

ENTREPOSAGE DE PLANCHES À VOILE



BOUTIQUE SPÉCIALISÉE

- Accessoires de bateau
- Vêtements marins
- Peinture marine
- Carte marine

30 MINUTES
DE MONTRÉAL

MARINA D'OKA

255, DES ANGES, OKA, QUÉ., JON 1E0

TÉL.: (514) 478-8323